

LABEL

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

GRAND-
CHAMP*

Juin 2023

Oser voir Grand

Dossier de Présentation de Grand-Champ



En couverture : place à la floraison spontanée en milieu urbain !

SOMMAIRE

CONTACTS :

Élus :

Yves Bleunven : 02 97 66 77 11
André Rosnarho-Le Norcy : 06 16 76 24 15
Patrick Cainjo : 06 12 76 40 48

Services :

Direction Générale des services :
Catherine Quéméner : 02 97 66 77 11
Service Espaces Verts :
Jean Capilla : 02 97 66 47 48
Adjoint au DST :
Fabien Hébert : 02 97 66 72 83



Crédits photos :

- . Services espaces verts & communication de la Mairie de Grand-Champ
- . Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
- . A.Lamoureux - Golfe du Morbihan Vannes Tourisme
- . Gaël Le Brun - Gregam Pix
- . André Rosnarho
- . Camille Le Ray
- . Association Chercheurs d'images

Mise en page :

service communication de la Mairie de Grand-Champ

Edito

P. 03

Présentation de Grand-Champ

P. 04-12

Une démarche de valorisation et d'embellissement

P. 13-27

Animation & promotion de la démarche

P. 28-38

Patrimoine végétal & fleurissement

P. 39-51

Gestion de l'environnement & qualité des espaces

P. 52-64

Proposition de circuit de visite

P. 65-67

Un label dont nous sommes fiers !

La commune de Grand-Champ est engagée dans la démarche Villes et Villages Fleuris depuis 15 ans maintenant puisque, sa première fleur, elle l'obtient en 2008 puis rapidement la 2^{ème} en 2010 et, avec beaucoup de fierté, la 3^{ème} en 2019.

Depuis plus de 15 ans, nos agents communaux, services techniques mais également les fonctions supports, participent activement à valoriser la nature en ville et le fleurissement.

Villes et Villages Fleuris, le label de la qualité de vie...

Le fleurissement, mais pas que ! car nous avons évolué au fil de ces années. En effet, Villes et Villages Fleuris véhicule bien d'autres valeurs qui nous engagent et sont au service de la stratégie communale. Pour Grand-Champ, le label consolide notre centralité et notre ruralité !

À un tournant de son histoire, le positionnement et le statut de la commune ont évolué en 2017, notamment par l'intégration à Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. La commune dispose d'un atout géographique qu'elle fait valoir : aux portes du Pays Vert des Landes de Lanvaux, frange verte de l'agglomération.

La commune est aujourd'hui en pleine mutation et, si elle s'est imposée comme pôle d'équilibre de l'agglomération, elle reste néanmoins très attachée à son identité rurale préservée. Son rayonnement économique, administratif, commercial, associatif et culturel auprès des communes environnantes, lui a permis d'être « Petite Ville de Demain », sans compromettre son cadre de vie.

Le charme de ses paysages, la présence de nombreux commerces et services, l'existence d'un bureau d'information touristique, l'offre d'hébergements... Forte de ces atouts, notre commune porte fièrement, depuis 2019, ces « 3 fleurs » qui, adossées au label « Station Verte », ne cessent de la promouvoir sur le territoire communautaire et au-delà.

La commune est en pleine mutation et doit adapter sa stratégie en permanence, ce processus est long. Depuis 2019, les événements qui sont intervenus (COVID, Ukraine, crise énergétique, sécheresse...) le montrent bien. D'ailleurs, cette période a également fait évoluer la demande de nos citoyens qui sont aussi les acteurs de ces changements notamment dans le domaine des transitions écologiques.



Enfin, c'est aussi le savoir-faire de nos services municipaux qui s'activent à accompagner les changements en proposant des solutions alternatives qui vont permettre cette mutation. Le choix des essences résistantes ne nécessitant que peu d'apport d'intrant est primordial tout en proposant un fleurissement pour égayer de couleurs nos espaces publics. La préservation et le développement de la ceinture arborée autour de l'agglomération est également intéressante, non seulement comme un marqueur identitaire mais également comme un puit de carbone

« Parce que chaque geste compte... tous mobilisés pour préserver notre qualité de vie ! »

Bienvenue à Grand Champ !

Le Maire,
Yves BLEUNVEN

Le 2^{ème} Adjoint en charge de l'animation, de l'embellissement et du patrimoine
André ROSNARHO-LE NORCY

Le 6^{ème} adjoint en charge de la ruralité et de la voirie communale
Patrick CAINJO

Présentation de la commune de Grand-Champ

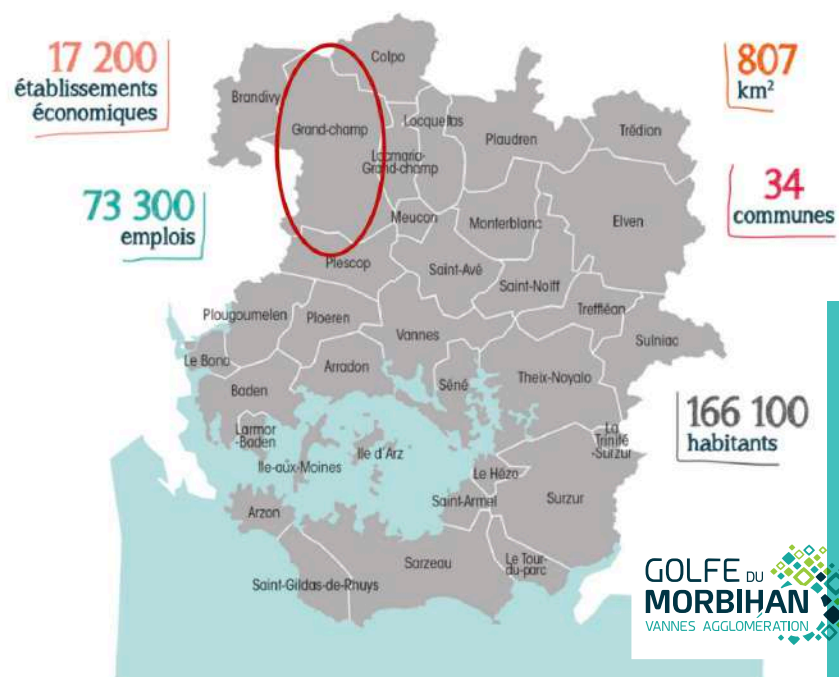
Présentation générale de la commune

La commune de Grand-Champ se situe au cœur du département du Morbihan, à 15 km au nord de Vannes, dans la 2ème couronne de l'agglomération urbaine : Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVA) dont elle fait partie depuis 2017 et qui regroupe 34 communes et totalise 180 000 habitants.

Grand-Champ est une commune rurale de 6 734 hectares

Le territoire de GMVA, qui s'étend des rives du Golfe du Morbihan aux Landes de Lanvaux, présente des caractéristiques géographiques et sociologiques contrastées avec une zone littorale très touristique à la population résidente plutôt aisée et âgée, une zone urbaine qui concentre de l'activité économique mais qui envoie ses actifs de plus en plus loin de la ville centre, ce qui bénéficie à la commune de Grand-Champ et, enfin, une zone rurale verte à fort potentiel de développement et à la population jeune et active (l'une des plus jeunes du département).

L'évolution institutionnelle a autorisé la commune à de belles perspectives en termes de visibilité et de services nouveaux : Grand-Champ voit ainsi évoluer, de façon constante – mais maîtrisée – sa population à qui elle propose une offre commerciale diversifiée et un ensemble de services et d'équipements nécessaires à ses habitants de tous âges.



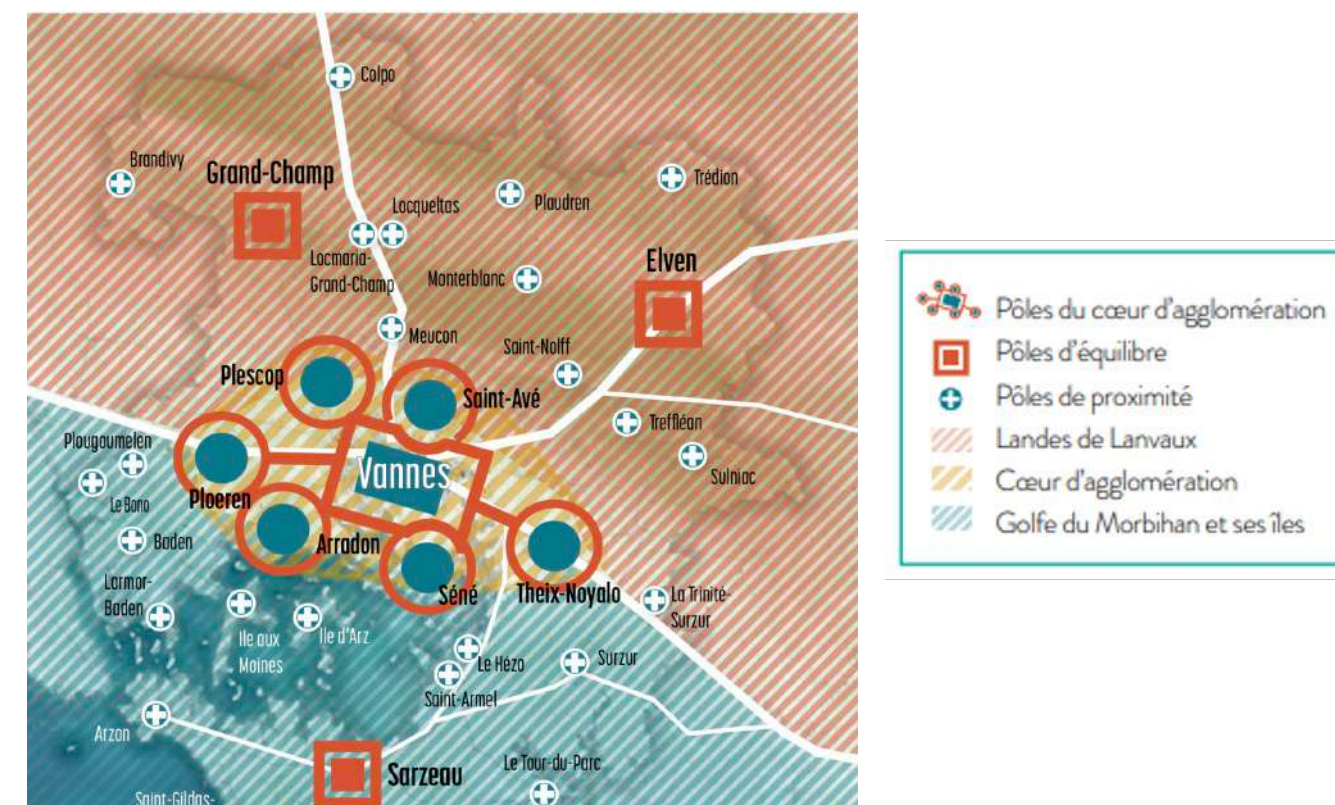
Grand-Champ... Pôle d'équilibre de l'agglomération

Ancien chef-lieu de canton et commune centre de l'ancienne intercommunalité du Loch, Grand-Champ est historiquement une petite centralité qui rayonne sur son territoire.

Les actions engagées par la municipalité, depuis plusieurs années, n'ont de cesse de conforter cette centralité :

- Plan de référence urbain en 2016/2017 visant à « muscler » le centre-ville ;
- Opérations de constructions de logements en renouvellement urbain dans le centre-ville ;
- Aide à l'installation des commerces en centre-ville ;
- Réaménagement des espaces publics ;
- Réhabilitation de friches urbaines et réhabilitation de bâtis dégradés.

La commune est désormais, à l'instar des communes d'Elven et Sarzeau, identifiée dans le SCoT comme un « pôle d'équilibre » de l'agglomération, à savoir : une petite centralité du territoire.



Les actions engagées par la commune pour renforcer sa centralité lui ont permis d'obtenir de l'Etat le label « **Petites Villes de Demain** » (PVD), instauré en 2021.

Ce label permet aux communes qui en sont bénéficiaires de prétendre à un concours de l'Etat « renforcé » dans les actions qu'elles mènent pour développer leur centralité et leur attractivité, offrant ainsi à la commune de Grand-Champ la possibilité de faciliter sa transformation en répondant aux enjeux actuels et futurs, d'améliorer les conditions de vie des habitants, de conforter le rôle structurant de la commune.

Sont notamment concernées les opérations visant à renforcer le logement en centre-ville, la réhabilitation de friches urbaines, la politique culturelle, ...

Une économie rurale qui s'industrialise

Située en 2^{ème} couronne de Vannes sur des axes fréquentés, la commune de Grand-Champ est naturellement attractive, ce qui lui confère une place distincte. La commune veille à développer autant son économie que son habitat pour ne pas devenir une « cité dortoir ». Elle dispose à ce jour de deux zones d'activités économiques communautaires ainsi que d'une zone de carrière qui a également un projet d'extension industrielle sur son site.



6 700 hectares

68 exploitations

Une place centrale dans l'économie locale

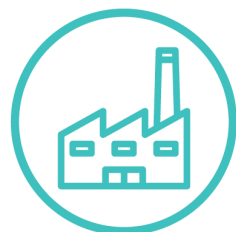
Une filière économique génératrice d'emplois et de services



Un tissu artisanal dense et diversifié

9,8 commerces pour 1000 habitants

Un centre commercial actif



Un développement constant, générateur d'emplois

Des activités industrielles et de services

De nouvelles activités commerciales et de services à venir

Par ailleurs, la carrière CMGO (groupe Vinci, 50 emplois directs sur le site), au sud de la commune, dispose encore de 40 années d'exploitation et va prochainement accueillir des activités industrielles de transformation de sa matière première.

Au total, 25 ha dédiés à l'activité économique sont en cours de développement.

En outre, la commune dispose de services et d'équipements diversifiés, des professions médicales et paramédicales (médecins, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, cabinets d'infirmiers, podologues, ostéopathes, pharmacie, sage-femme libérale, diététicienne, ambulancier, ...).

Grand-Champ... Ville inclusive

La commune a, depuis de très nombreuses années, facilité l'implantation sur son territoire de structures d'accueil d'enfants, jeunes et adultes handicapés, à l'image de l'EPSMS « Vallée du Loch » qui compte 8 établissements adaptés, regroupés sur un même site, et accueille plus de 260 résidents.



EPSMS « Vallée du Loch »

Depuis mai 2023, 6 jeunes travailleurs de l'ESAT résident au sein du nouveau Domicile Groupé Accompagné. Cette nouvelle structure les accompagne dans leur autonomie.



DGA « Les Garennes »

L'EHPAD « Résidence de Lanvaux » complète le dispositif avec plus de 123 lits. La commune est, de plus, facilitatrice dans l'accueil d'établissement de type social et solidaire pour s'ouvrir au plus grand nombre.



EPHAD de Lanvaux



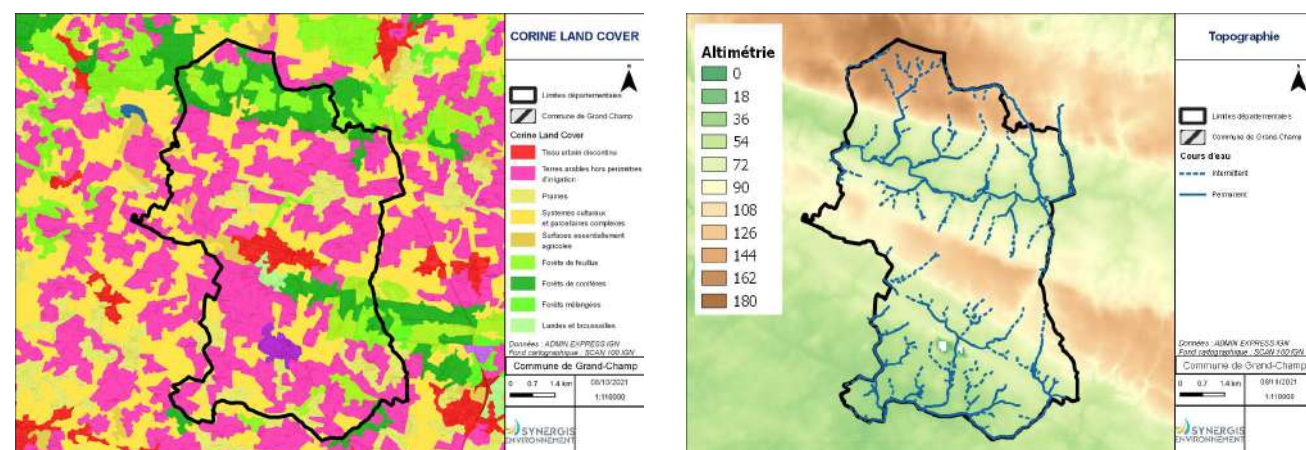
En plus de générer de l'emploi direct (environ 300 emplois sur la commune), ces établissements et leurs résidents génèrent une économie directe sur la commune.

Grand-Champ et son environnement

Grand-Champ se situe sur les monts de Lanvaux qui est l'armature de l'ensemble des reliefs des Landes de Lanvaux et forment une crête unique qui s'étire en longueur.

C'est une commune rurale avec un territoire agricole hétérogène (prairies, cultures, terres arables) avec un milieu forestier présent sur la partie nord et est. Le tissu urbain se concentre principalement dans le bourg de la commune.

L'agglomération se trouve en ligne de crête tournée vers 2 bassins versants.



À l'échelle de la commune, deux espaces naturels sont à signaler. Il s'agit d'une ZNIEFF de type 1 « Camp de Meucon » et une ZNIEFF de type 2 « Landes de Lanvaux ».

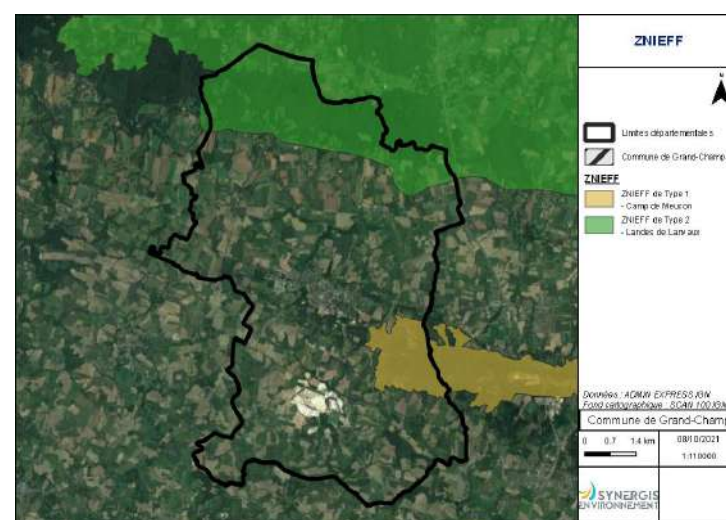
• Ces 2 barrières naturelles sont des marqueurs importants qui façonnent l'identité de la commune.

Au sud, la ZNIEFF de type 1 correspond au Camp de Meucon (530002621)

Il s'agit d'un vaste complexe de landes et de bois. Les landes sont classées d'intérêt régional à l'inventaire des landes de France, compte tenu de la richesse en groupements végétaux différents (6 recensés).

Au nord, les ZNIEFF de type 2 correspondent aux Landes de Lanvaux (530014743)

Le secteur des Landes de Lanvaux constitue l'élément majeur du relief morbihannais. Les deux principales rivières, l'Arz au Sud et la Claie au Nord, coulent vers l'Est et rejoignent l'Oust (bassin versant de la Vilaine).



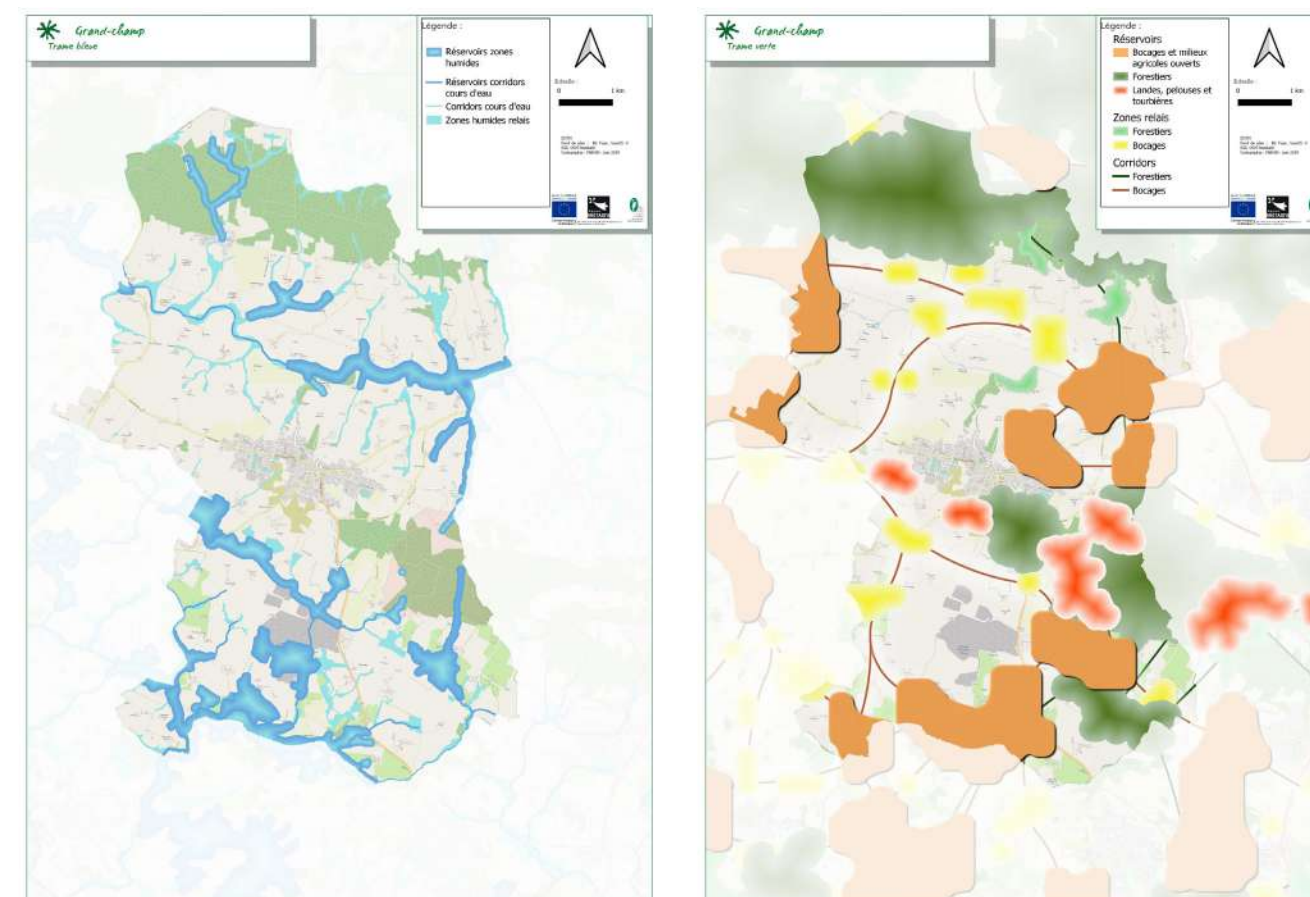
Ce sont, en premier lieu, la forte densité des landes et des bois qui justifient la ZNIEFF (plus du quart de la superficie). Sur cette ZNIEFF, ont été recensées :

- 1 732 espèces,
- dont 263 espèces déterminantes
- et 78 espèces protégées (6 plantes, 3 insectes, 1 mollusque, 2 amphibiens, 16 mammifères, 1 reptile, 4 poissons et 45 oiseaux).

Compte tenu de son relief, la commune est encadrée par deux vallées où s'écoulent deux rivières, Le Loc'h et le Sal, qui constituent les principales ressources en eau douce du Golfe du Morbihan. Le bourg domine en ligne de crête ces deux bassins versants.

Le réseau hydrographique est dense avec 123 km dont 51% ont un régime d'écoulement permanent et 789 ha de zones humides (12% de la surface communale), suite à la mise à jour en 2021 de l'inventaire général réalisé en 2010.

Dans le cadre de la révision du PLU en cours (stade du PADD) et fort du croisement et de l'analyse des données environnementales disponibles, le bureau d'études TBM fait état d'enjeux écologiques importants autour du bourg dans son rapport de 2020.



Les enjeux écologiques en périphérie du bourg sont majeurs, guidant l'action de la commune dans la gestion de ces espaces publics, pour créer les liens et les perméabilités, nécessaires à la préservation de la biodiversité.

— Cours d'eau — Zones humides — Haies — Enjeux écologiques : — Enjeux forts — Enjeux moyens



Grand-Champ... un tourisme vert, au balcon du Golfe du Morbihan

Considéré comme l'une des premières destinations touristiques de Bretagne, le Golfe du Morbihan, destination d'exception, doit sa renommée, entre autres, à sa diversité : entre terre et mer.

Aussi, l'agglomération menant une stratégie de développement de l'offre touristique dans les Landes de Lanvaux, la commune de Grand-Champ s'active pour que son territoire s'ouvre au plus grand nombre et aux attentes de ses visiteurs en développant les randonnées (GR38, Équibreizh, Tro Grégam, trail, Air bike...), en valorisant les patrimoines architecturaux et paysagers et en proposant des offres autour de l'écotourisme et du slow tourisme, ...

Le charme de ses paysages, la présence de nombreux commerces et services, l'existence d'un bureau d'information touristique, ... sont autant d'atouts que la municipalité exploite en offrant - à tous - la possibilité de séjourner sur son territoire. Après avoir ouvert une aire de camping-car en 2019, un hébergement de groupes en 2020, elle propose désormais aux visiteurs de passage le Camping de mon Village dans le prolongement de l'aire de camping-car.

Ainsi, dans un cadre arboré, à proximité immédiate des commerces, les visiteurs (vans, camping-car, campeurs en itinérance) disposent de 45 places sur un espace de 3 000 m², d'un espace « sanitaires », ...

Ce site évoluera prochainement pour faciliter l'accueil de voyageurs itinérants à vélo en leur proposant un local adapté et sécurisé ainsi que 2 « cabanes » dotées du confort minimaliste mais permettant d'y séjourner en toute sérénité.



• L'écotourisme de la commune reconnu par Station Verte...

Depuis 2019, Grand-Champ est dotée de ce label national qui prône un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.



D'ailleurs, en 2022, avec le concours de l'agglomération, les 6 communes labellisées du territoire ont constitué les « Escapades à vélo », cette opération a été réitérée en 2023 avec 2 communes nouvellement labellisées.

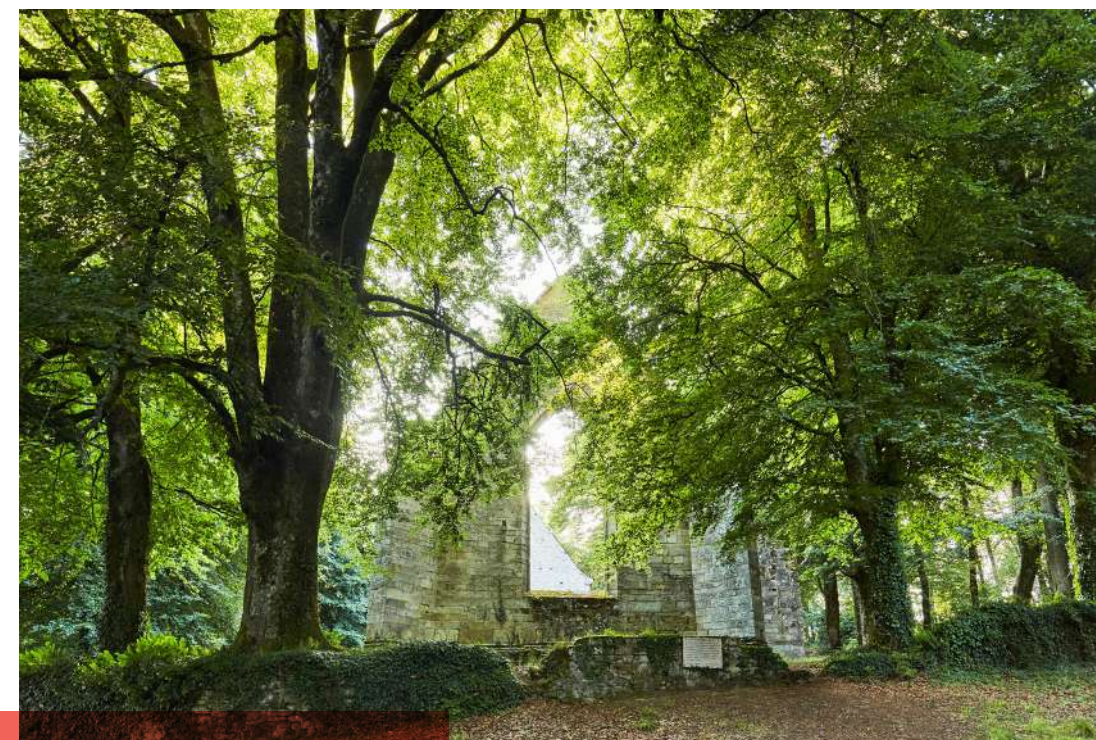
L'idée ? Faire découvrir les richesses à la fois patrimoniales et gourmandes des différentes communes traversées en associant tourisme, préservation de la nature, découverte de nos communes, ...



• Un patrimoine qui se distingue...

Au départ de la commune, en empruntant quelques chemins de randonnée, il est possible de découvrir ce pays « bucolique » de pâturages et de forêts, où les vieilles chapelles s'éparpillent entre les hameaux. Résidences nobles, éléments défensifs, domaines agricoles ou maisons de prêtres, l'architecture de ce patrimoine est riche et variée.

La commune possède en effet de nombreux édifices protégés au titre des Monuments Historiques, notamment la Chapelle Notre Dame et la Fontaine du Burgo.



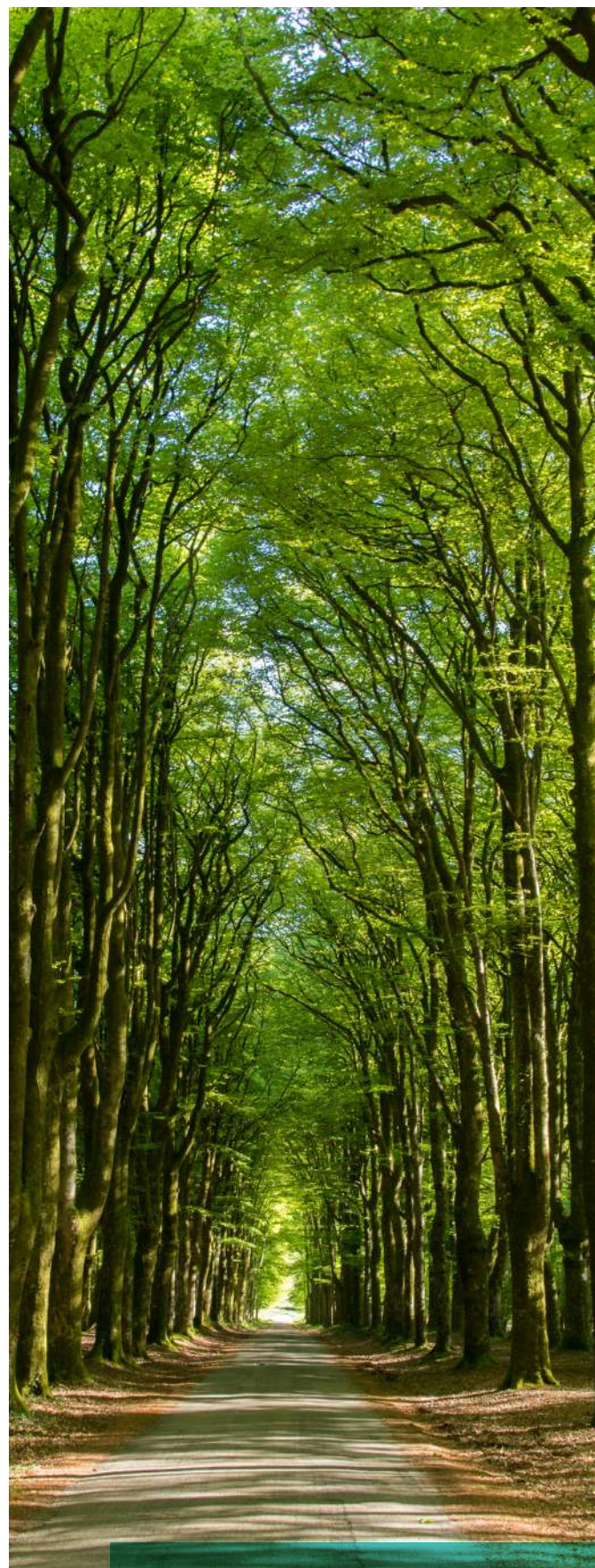
D'autres éléments patrimoniaux se distinguent :

- La Chapelle Sainte Brigitte et sa fontaine à Loperhet,
- La croix du XVI^{ème} siècle dans le cimetière,
- Le calvaire du Moustoir des fleurs (XVI^{ème} siècle),
- Le puits du XVII^{ème} siècle à Locmérén des Prés,
- Le manoir de Kerléguen, ancienne demeure des recteurs de Grand-Champ (XV^{ème}-XVIII^{ème} siècle)



Quand plusieurs ensembles architecturaux méritent une attention toute particulière :

- Le Château de Penhoët (XVIII^{ème} siècle) et son allée remarquable,
- La ferme de Botségalo,
- Le Manoir de Kermenguy (XVI^{ème} siècle), manoir féodal,
- De nombreuses autres chapelles, fontaines ou fours : Sainte Emerence, Saint Michel, Notre Dame du Perpétuel Secours, Fontaine Sainte Brigitte, Locmiquel...



Chapitre 1

Mise en œuvre du projet municipal

« La végétalisation pour un cadre de vie accueillant, apaisé et économe en ressources »

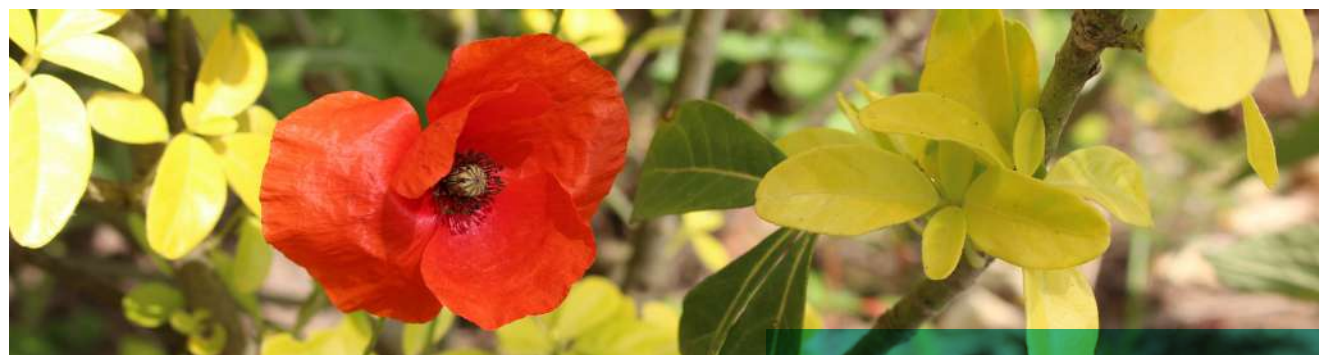
Un label porteur d'un cadre de vie

La commune est engagée depuis maintenant plus de 15 ans dans la démarche « Villes et Villages Fleuris ».




Avec enthousiasme et engagement, la commune a obtenu ses lettres de noblesses jusqu'à l'obtention, en 2019, de la 3^{ème} fleur qu'elle souhaite vivement maintenir à l'occasion du renouvellement.

Depuis l'obtention de la troisième fleur, et pour anticiper les effets du changement climatique, la commune a fait évoluer la gestion de ses espaces publics en misant sur la normalisation des espaces et du patrimoine végétal dans le but d'apporter une gestion qualitative et respectueuse de l'environnement. En préservant, les habitats naturels et leur diversité, la commune enrichit sa biodiversité.




La commune réitère son engagement de 2019. Ce label véhicule des valeurs auxquelles la commune s'identifie car il contribue au dynamisme local tout en participant au « bien vivre ensemble » et développement du lien social.









Quelles sont les attentes ?

-  Soigner l'accueil de notre commune et donner aux personnes qui viennent chez nous, une belle image de notre identité rurale et de notre cadre de vie préservé
-  Mettre en valeur des édifices et espaces publics qui profitent aux habitants et aux visiteurs
-  Élargir et intégrer les sites naturels (les espaces boisés, les landes...)

Comment ?

-  En « mettant en scène » les marqueurs de notre ruralité...
Chez nous **ruralité = identité, cadre de vie et mode de vie !**
-  En respectant l'histoire et l'authenticité de la commune
-  En veillant à la qualité naturelle de nos espaces publics

Que représente le label ?

-  Une **vraie différenciation** qualitative, une garantie pour le visiteur et une certaine fierté d'appartenance chez nos habitants
-  Un **outil** de marketing territorial pour le cadre et le mode de vie
-  Une **récompense** pour le travail du quotidien des services
-  Un **encouragement** certain à continuer et intensifier les axes de travail de la commune autour de la nature en ville
-  La **consécration** pour tous les acteurs de la commune (élus, associations, citoyens) fédérés autour de ce projet ou qui prennent le relai sur la gestion de certains espaces
-  Une **bonne gestion** de l'environnement

Une stratégie : la ruralité augmentée en action

Une ambition rappelée à l'occasion des vœux à la population par la Municipalité :

« Nous voulons faire de Grand-Champ un bassin de vie et un bassin d'emplois dynamique de la deuxième couronne de Vannes, tout en préservant son identité rurale et son cadre de vie privilégié »



La commune est en pleine mutation avec un développement qu'elle rythme et qu'elle contrôle grâce à sa maîtrise du foncier et aux outils d'aménagement et d'urbanisme à sa disposition.

Elle a dû, comme les autres communes de France, faire face aux aléas sanitaires en 2020-2021 puis climatiques en 2022, mais également faire face à la sortie d'un emprunt dit « toxique », ralentissant la dynamique de l'équipe municipale renouvelée en 2020.

L'équipe municipale doit faire preuve de résilience en réinterrogeant ses projets. Le plan de référence de 2016, issu d'un long travail de concertation (atelier, diagnostic en marchant...), véritable feuille de route en matière de requalification urbaine de l'hyper centre prenant en compte les déplacements doux et le cadre vert, a été remis à plat.

Cette période difficile montre que le cadre de vie, plus que tout, doit être sanctuarisé. Cela passe par un bourg apaisé (traversé par une départementale), une affirmation du caractère rural, une consolidation de la ceinture verte. Le label « villes et villages fleuris », inscrit dans l'action municipale, participe à cet équilibre en permettant l'amélioration du cadre de vie, l'attractivité touristique. Il valorise et encourage les actions menées.

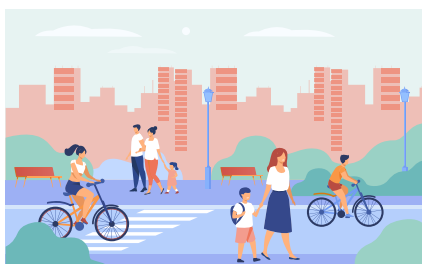


Pour répondre aux enjeux des transitions écologiques, fil rouge de l'action municipale, la commune a souhaité actualiser et compléter ses études.

c Des études stratégiques :

2019 Lancement de la révision du PLU – Stade du PADD (Projet Aménagement et de Développement Durable)

2021 La commune accède au dispositif «Petites villes de demain» accompagnant les démarches de revitalisation de villes de moins de 20 000 habitants qui assurent des fonctions de centralité pour leur territoire notamment sur le respect de l'environnement.



c À ce titre en 2023, elle vient d'engager un **schéma directeur des mobilités actives** et créer un groupe de travail pour accompagner la démarche. C'est une priorité municipale, le bourg étant traversé par plus de 7 000 véhicules/jour. Un bourg apaisé et un usage partagé (piétons, vélo) de la route est largement attendu par les grégamistes. Le bureau d'étude sera retenu en juin (fin de la consultation publique le 02/06/2023).

2023 Mise à jour du plan de référence, notamment de l'aménagement de l'îlot centre bourg, pour tenir compte des décisions sur deux grands équipements publics à renouveler à savoir la mairie et la médiathèque. Les projets initiaux de 2018-2019 ont été abandonnés. La médiathèque se rapproche des équipements scolaires et services dédiés à la famille et sera adossée à Kerloustic.

La mairie historique est appelée à disparaître au profit d'un programme immobilier et l'actuelle mairie sera réhabilitée et agrandie pour accueillir un guichet de services (accueil mairie, agence postale communale et la maison France Services) ainsi qu'une salle de Conseil Municipal et d'accueil des cérémonies officielles.

Les premières esquisses sont disponibles et font la part belle à un maillage doux et aux places où la verdure est prédominante. Le consortium de bureau d'études est notamment constitué d'un architecte paysager NAGA très sensible sur le choix des essences locales et rustiques. Dans les prochaines étapes, le service des espaces verts sera associé afin de garantir une prise en compte de la gestion de ces nouveaux espaces dans leur plan de charge.



2020
2023

Trois appels à projet en centre bourg dans le cadre du renouvellement urbain – période 2020-2023

Le cahier des charges, rédigé par la commune, demande aux opérateurs un programme avec une dimension environnementale très forte, notamment en matière d'économie circulaire et de réemploi de matériaux ainsi que des propositions originales en matière de nature en ville et de verdissement.



Mai
2023

Début des travaux sur l'ancienne « friche Champion » baptisée Koëdig.

Le projet du promoteur SOGIMMO a été retenu. Il prévoit la construction de 50 logements dont 15 logements locatifs sociaux. 41 logements sont en petits collectifs et 9 logements sont des maisons individuelles mitoyennes en bois. C'est un projet de belle facture architecturale avec un vaste espace central et des espaces collectifs généreux. C'est également un projet qui fait la part belle à la nature par la création d'une micro forêt urbaine.



Le déploiement d'un plan de gestion différenciée des espaces verts et naturels

Comme évoqué, la commune est en pleine transformation. Son cœur de bourg se renouvelle avec des opérations de réhabilitation de bâtis anciens ou par démolition/reconstruction d'immeubles afin de concilier la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) proclamée par la loi « Climat & Résilience » de 2021, mais également pour répondre aux besoins en logements.

En parallèle, toujours pour répondre aux besoins de la population, elle a engagé une réflexion globale sur les mobilités actives et réfléchir à un bourg apaisé du fait d'un flux pendulaire domicile/travail important, (7 000 véhicules/jour). Enfin, de nouveaux équipements publics doivent être construits. La commune poursuit sa mue qui sera longue.

Aussi, sans attendre la livraison de tous ces programmes, en interne, la commune s'est engagée dans la mise en place d'un plan de gestion de ses espaces verts et naturels. Cette décision est l'aboutissement d'une réflexion qui pose des constats en termes écologiques et économiques, à savoir :

- L'augmentation des surfaces et la diversité des espaces à entretenir,
- L'absence de prise en compte de l'entretien en amont des projets,
- Des préoccupations environnementales fortes liées à l'adaptation climatique à prendre en compte (renaturation, place de l'arbre, biodiversité, ...).



Ce travail en régie est particulièrement important car il permet l'adhésion des agents du service espaces verts et équipements sportifs qui auront à mettre en œuvre le plan d'action.

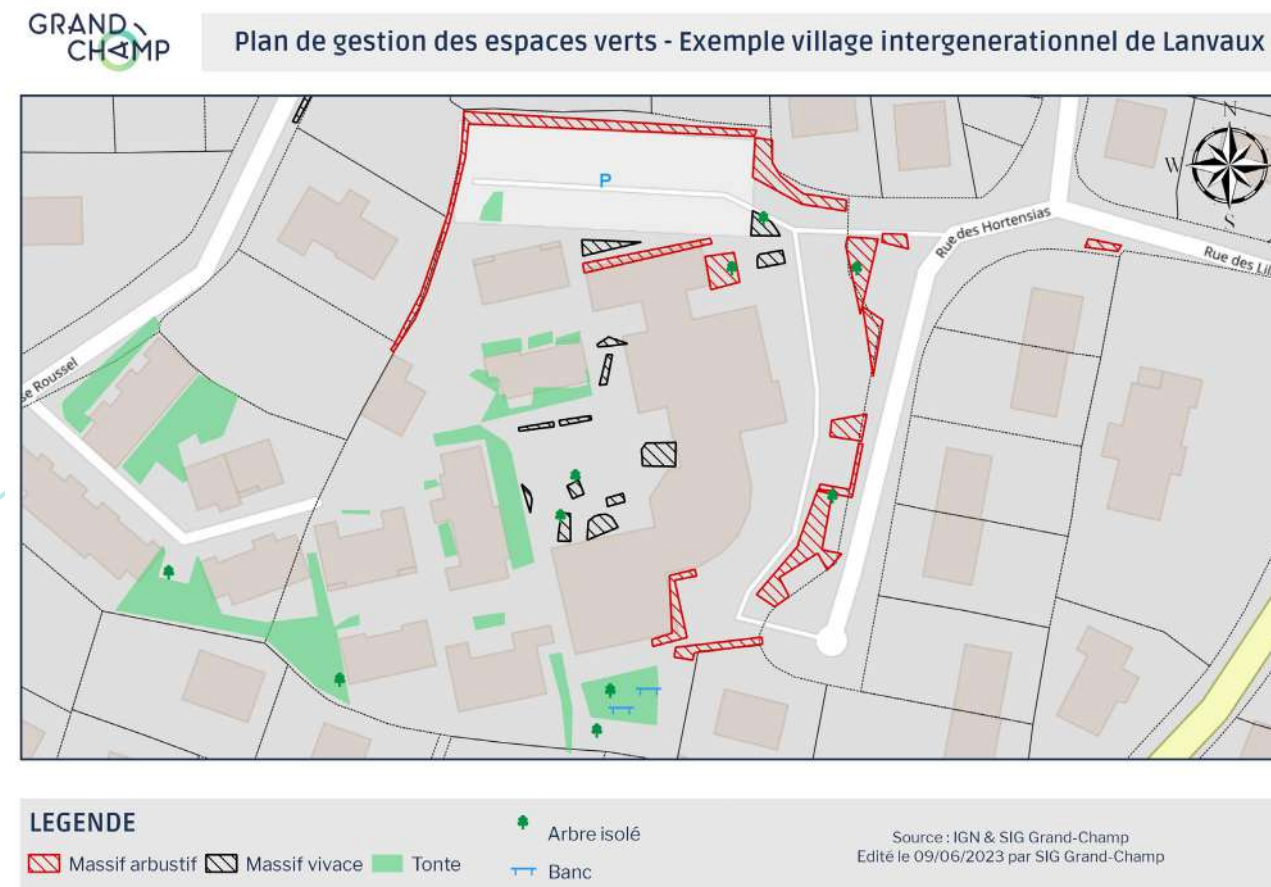
La commune dispose d'un chargé d'opération, également cartographe, qui a mis en place un SIG, préparé les tables attributaires qu'il a installé sur une tablette de terrain, facilitant le travail d'inventaire par les agents du service des espaces verts.

La mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces communaux suppose plusieurs étapes :

- Préparer le SIG en définissant une typologie et le modèle conceptuel de données,
- Réaliser un état des lieux des espaces verts et naturels (terrains de sports, pelouses, ...) par une délimitation et une caractérisation par reconnaissance de terrain,
- Intégrer des données de terrain dans le SIG de la commune et réaliser un atlas cartographique,
- Poser les modes de gestion actuels et proposer une gestion différente à faire valider par la commission travaux.

Ce plan est un outil qui permet à la commune de mettre l'accent sur certains points en :

- Identifiant les connexions entre les milieux (boisement, prairies, bassins de rétention, haie...) et faire des propositions de reconnections ou d'améliorations de l'existant.
- Définissant de nouveaux modes de gestion (écopâturage, gestion prairiale...)
- Optimisant l'organisation des services (espaces verts, équipements sportifs, voiries)
- Proposant des axes de communication et de sensibilisation de la population et des écoles autour d'espèces
- Déterminant des modes d'entretiens et un calendrier d'intervention adapté (intervention mécanique, pâturage...), et en listant le cas échéant les outils qui permettraient à la commune de mettre à disposition ces espaces à des tiers.



La commune demande que les matériaux issus de l'entretien soient impérativement valorisés sur la zone d'intervention (paillis...).

Aujourd'hui toute la phase d'acquisition de terrain et d'intégration des données vient d'être achevée. Il reste à les fiabiliser et consolider. Certains espaces n'ont pas encore été relevés, comme le contour des terrains sportifs (une fauche annuelle).

Le 2^{ème} semestre sera consacré à définir les nouveaux modes de gestion.



En 2019, dans le dossier de candidature pour la 3^{ème} fleur, la commune avait présenté les chiffres clés des espaces verts de manière un peu empirique. Le travail d'inventaire réalisé permet de consolider ces premiers chiffres. Il est toutefois difficile de les comparer la typologie à évoluer pour être plus en lien avec les pratiques du service.

À titre d'information, il est possible de présenter les premiers résultats suivants :



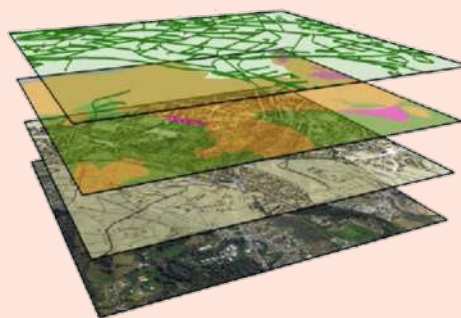
Typologie des surfaces entretenues / m ²		
Espaces verts urbains (massifs, espaces verts de tonte, parc Ti Kreiz Ker)	33 370	64 032
Espaces verts naturels (sous-bois, Espace 2000, Services techniques, aire de camping-car)	86 390	208 430
Cimetière	5 900	6 920
Jardins (familliaux, La Parcelle, La Villa Gregam)	7 530	7 530
Terrains de sport	66 700	66 700
Aire de repos, 2 résidences (gestion confiée à l'ESAT)	24 260	24 260
TOTAL	224 150	377 872

soit 22 ha soit 38 ha

Les services gèrent 16 ha de plus par rapport à l'inventaire de 2019 soit une augmentation de 73% des surfaces d'intervention.

Deux catégories ont nettement progressé à savoir :

- Les espaces verts urbains, avec une évolution de près de 2 fois et demi la surface de 2019 (de 8,6 ha à près de 21 ha). Cela s'explique en partie par l'entretien des massifs du quartier des Garennes (une surface totale de 8 ha, dont 30% d'espaces verts environ, soit 2,40 ha)
- Les espaces verts naturels, qui progressent également de manière très importante.



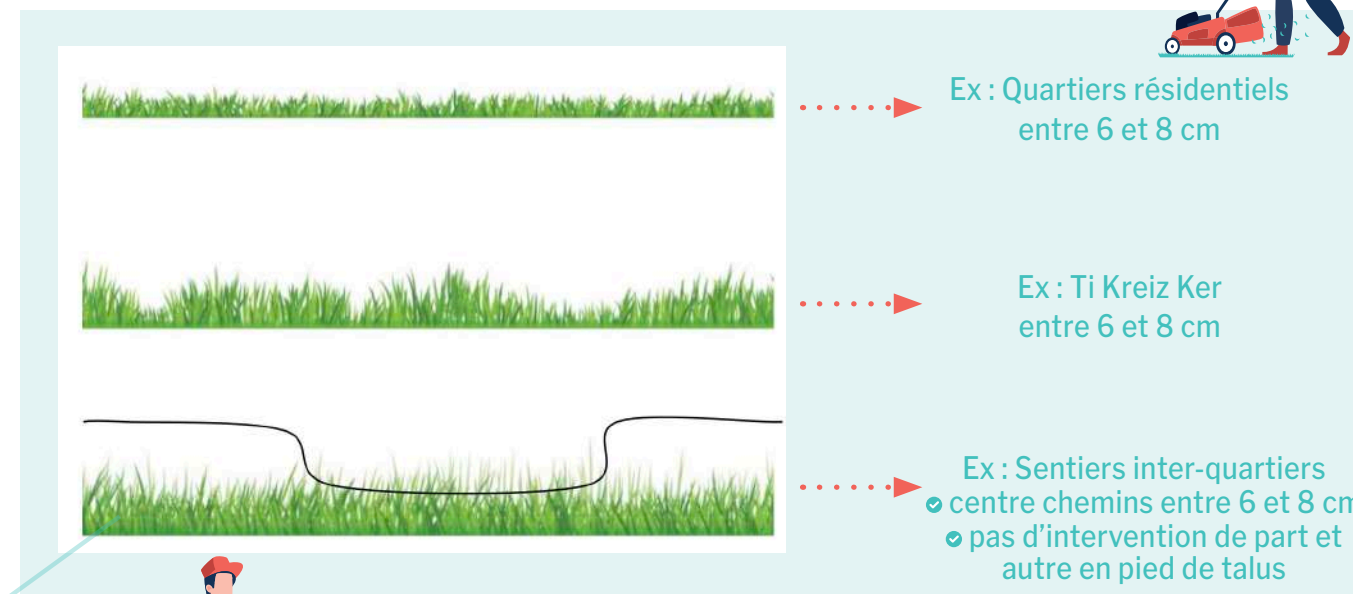
Il est précisé qu'il faut rester prudent sur ces nouvelles enveloppes, un travail de fiabilisation et de consolidation des données est en cours pour les typologies « massifs » et « espaces boisés ».

c Gestion des tontes

La commune a fait évoluer ses pratiques sur les tontes avec, pour objectif principal, de produire le moins de déchets verts et d'y passer le moins de temps.

Pour cela, 90% de nos tontes sont effectuées en mulching avec une hauteur de 7 cm minimum. Lors de l'intervention, la hauteur de tonte est également adaptée en fonction de la saison et de la localisation des espaces à entretenir.

Exemple de tonte différenciée :



Des pelouses sont laissées volontairement avec une fauche tardive, dans un esprit « prairie en ville ».



c Gestion des haies

Dans la majeure partie des cas, la taille des haies est raisonnée sauf si elle pose des problèmes de sécurité.

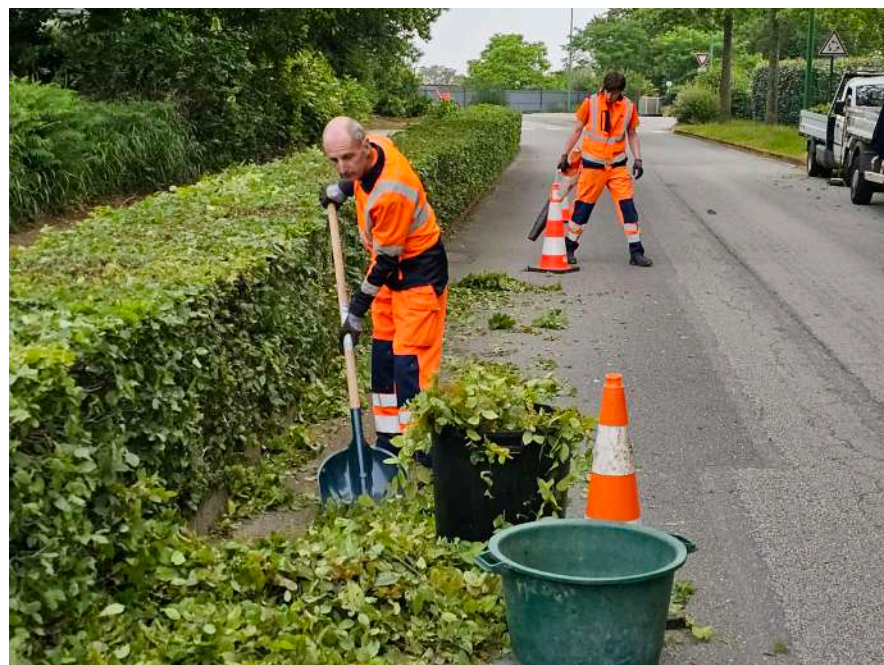
Les services espaces verts interviennent pour réaliser la taille de forme recherchée avec différentes techniques selon le type de plants, situation et intérêt.

« Garder le port naturel et avoir le moins de déchets verts restent un objectif. »

Le choix des sujets, pour les nouvelles créations, est réalisé de manière à ce que notre intervention soit moindre, hormis le désherbage.

Les services agissent à la bonne période pour la flore et la faune. Il n'est jamais réalisé de taille aux mois d'avril et mai, afin de préserver les nidifications par exemple.

Pour cela, préférence est donnée à l'utilisation du sécateur, de la cisaille ou du taille haie électrique afin d'éviter au maximum les nuisances sonores, préserver la santé des agents.



c Gestion des arbres

Le patrimoine arboré référencé (hors zones boisées et haies bocagères) est constitué d'environ 1 000 arbres d'alignement ou isolés.

En 2019, la commune a lancé une consultation pour confier une partie des opérations de travaux d'élagage, d'abattage, de dessouchage d'arbres à une entreprise spécialisée afin de pouvoir bénéficier de moyens techniques et humains pour des travaux arboricoles que le service « Espaces Verts » n'est pas en mesure d'exercer en régie.

Le cahier des charges liste tous les types de tailles (formation, entretien, restructuration...), les périodes d'intervention en fonction des essences ou des sites, les techniques d'intervention (techniques d'alpinisme...). Il décrit également la destination des sous-produits.

Ainsi, les copeaux de bois issus du broyat sont laissés sur place ou transférés aux services techniques de la commune pour servir de paillage dans les massifs présents sur l'ensemble des espaces verts. En cas de demande d'évacuation des déchets, les branches, grumes, débris végétaux générés par l'intervention sont retirés et balayés au fur et à mesure de la progression des travaux.



En fonction des chantiers, les entreprises Belbeoch (Quimper) ou Arz Elagage de Grand-Champ interviennent sur la commune.

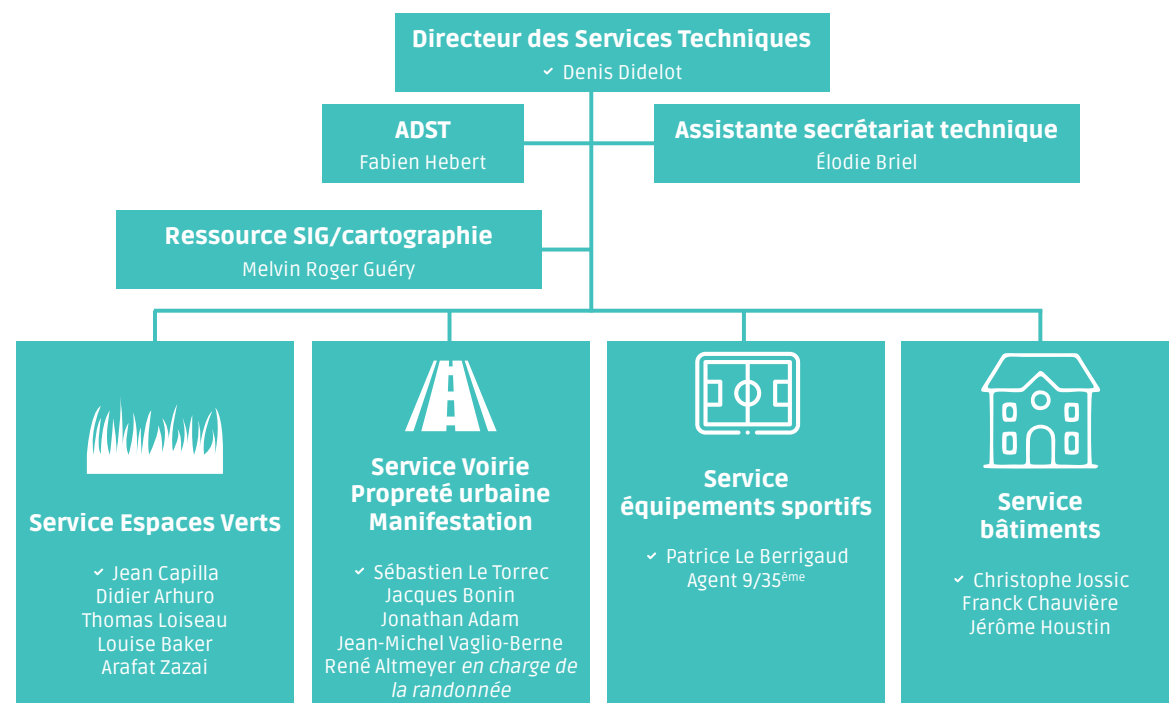


L'organisation des services techniques

La commune comprend 96 agents soit 89,3 ETP dont, pour le Pôle Technique, une équipe de 22,4 ETP. Depuis 2019, des mouvements de personnels ont eu lieu dans le Pôle Technique :

- L'arrivée d'un nouveau Directeur des Services Techniques (DST) en décembre 2019,
- La consolidation des ateliers municipaux par l'arrivée d'un adjoint au DST en 2022,
- Le départ du chef de service espaces verts en 2018, par voie de mutation, et le départ à la retraite d'un agent du service,
- Le départ, par voie de mutation, du chef de service des espaces verts - en poste depuis près de 30 ans - qui a laissé la place à son adjoint en 2022.

L'équipe est de nouveau stabilisée et constituée de 12/13 agents intervenants, répartis ainsi :



Le recrutement des agents est plus ciblé afin que les profils répondent aux compétences techniques nécessaires aux activités du pôle avec des agents très spécialisés et d'autres plus polyvalents. Ces 3 services interviennent conjointement, aux besoins en chantier sur des quartiers, afin de traiter en même temps la gestion des espaces verts et l'entretien de voirie, ou à l'occasion de manifestations nécessitant beaucoup de main d'œuvre. Les agents suivent régulièrement des formations liées à leur métiers par le biais du CNFPT mais aussi à l'occasion de journées techniques spécifiques. La collectivité accueille également de nombreux stagiaires.



• Un travail de collaboration multi partenarial



La Direction du Pôle Technique travaille avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le DST et le responsable du Pôle Aménagement - Grand Équipement collaborent sur tous les dossiers d'aménagement (renouvellement urbain, nouveaux quartiers) afin d'appréhender le plus en amont les questions de gestion des espaces, une fois les immeubles ou ouvrages réalisés.

La commune pilote en propre toutes les opérations d'aménagement et missionne les expertises complémentaires (architecte, paysagiste, MO...). La Direction Technique est également consultée pour les demandes de travaux des concessionnaires et autres intervenants sur la commune (DT-DICT).

L'intercommunalité Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVA) est également un interlocuteur privilégié avec lequel la commune travaille :

- Le chantier d'insertion qui intervient pour l'entretien des chemins de randonnées et pour des travaux sur le petit patrimoine rural,
- Le service déchets avec, notamment, un partenariat sur la gestion des déchets verts communaux.



D'autres acteurs sont associés comme l'office du tourisme GMVT (Golfe du Morbihan Vannes Tourisme), acteur de la promotion touristique du territoire. La commune a notamment travaillé avec eux pour mettre en place les premières stations On Piste (trail, R-bikes) sur le territoire. Au besoin et en fonction des dossiers, la commune répond aux sollicitations :

- Du Syndicat Mixte du Sage Golfe du Morbihan et Ria d'Étel ainsi qu'à GMVA qui porte le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) permettant de décliner les travaux sur le lit mineur et majeur des cours d'eau,
- L'ONF, l'Association des collectivités forestières du Morbihan dont elle est membre. La commune est également membres d'autres associations telles que le CAUE et BRUDED qu'elle missionne au besoin.

Un travail collaboratif également avec l'association Balades et Jardins (140 adhérents), société horticole du Pays de Grand-Champ créée en 2013 (vergers, rhododendron, ...).

En effet, l'association intervient en conseils de taille ou gestion de certains espaces communaux (notamment les vergers).



Source Balades et Jardins - 10 ans d'existence - janvier 2023

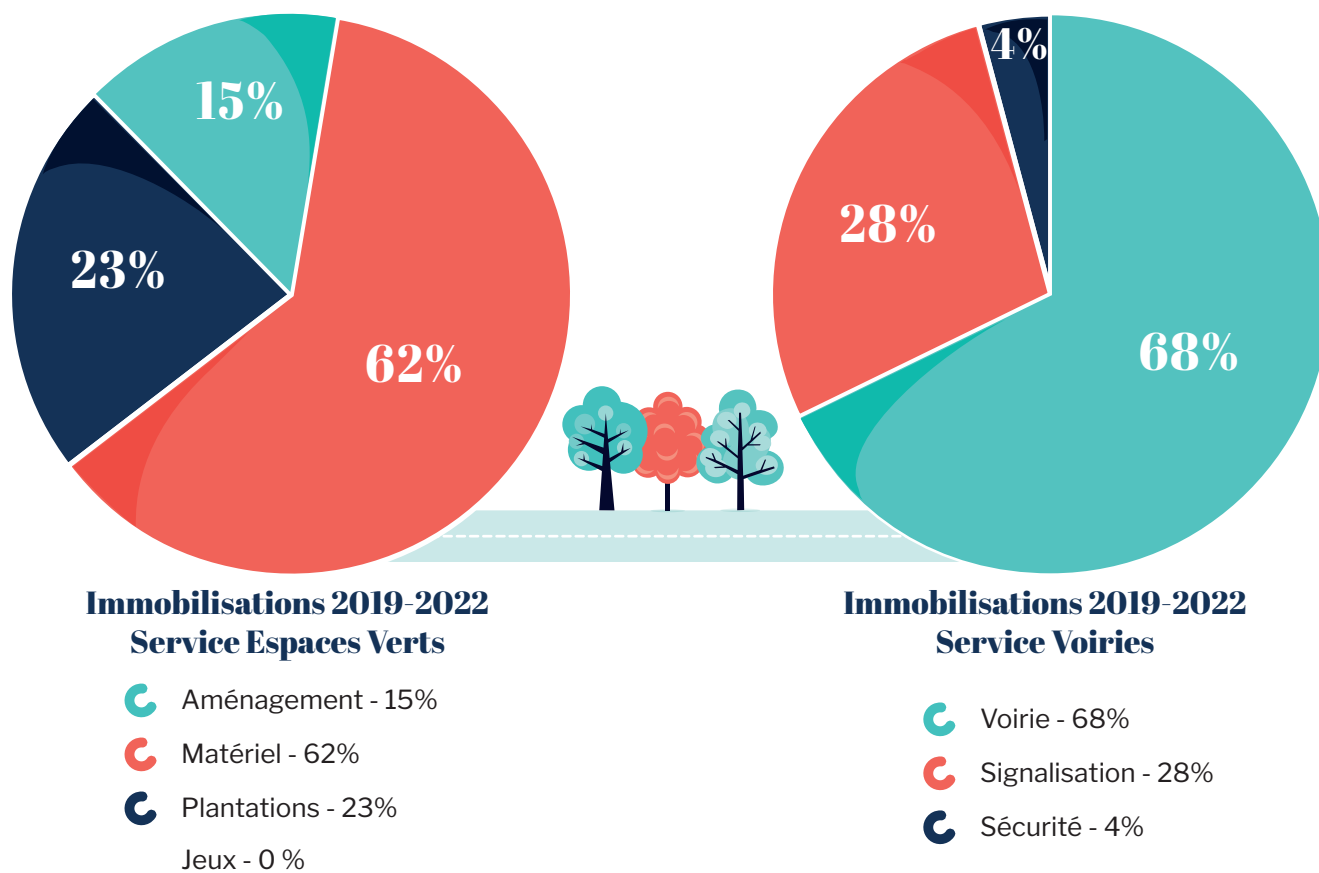
Un budget alloué

Les moyens alloués aux services espaces verts et voirie est globalement stable sur la période 2019-2022 comme suit :

ANNÉE	Service Espaces Verts			Service Voirie-Propreté urbaine		
	Fonctionnement		Investissement	Fonctionnement		Investissement
	Personnel	Caractères générales		Personnel	Caractères générales	
2019	203 000	41 000	10 000	154 000	25 800	204 000
2020	215 000	53 000	4 000	141 000	157 000	810 000
2021	206 000	43 000	45 000	177 000	151 000	173 000
2022	186 800	50 000	13 000	183 400	167 000	422 000

Les services ont été réorganisés et les moyens humains stables par rapport à la précédente période. Afin de faire face à l'augmentation des surfaces à gérer, certaines pratiques ont été réétudiées, notamment le désherbage manuel et les services ont été dotés de matériels supplémentaires.

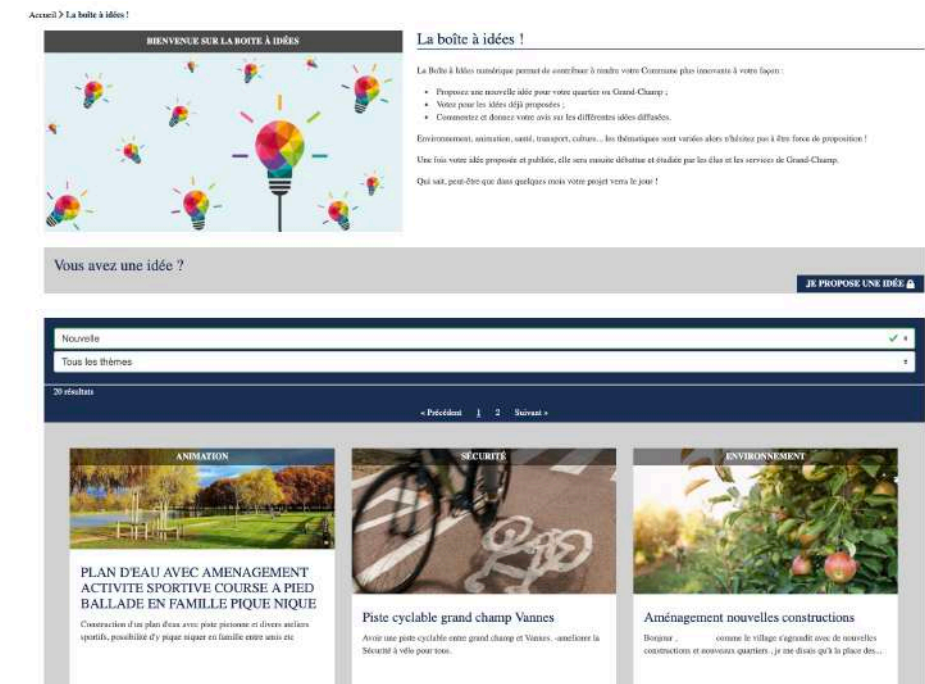
Le niveau des dépenses d'investissement est également soutenu sur la période notamment sur le poste « voirie ». La commune est étendue (6 737 ha) et compte un linéaire de voirie communales de plus de 100 kms. La signalisation, la réfection des chaussées (P.A.T.A, enrobés...), l'entretien des abords de voiries... sont des dépenses essentielles pour maintenir les structures du réseau viaire.



La participation citoyenne

Dès que nécessaire, la commune déploie plusieurs outils de participation citoyenne, qui peuvent différer selon les projets.

En 2017, une plateforme numérique « iD City » contenant la boîte à idées numérique avait été instaurée, invitant les habitants à contribuer au développement de la commune en partageant leurs idées, envies, solutions, projets. Cette plateforme web collaborative présente l'avantage d'une utilisation très simple.



De plus, en 2019, la commune organisait un forum citoyen « Ouvrons Grand le Champ des Possibles » qui ouvrait à tous les grands projets de la commune autour de stands et de cafés citoyens ! Après la réussite de la 1^{ère} édition, la municipalité a décidé d'organiser une 2^{ème} édition qui aura lieu le 1^{er} juillet 2023. Elle sera consacrée aux questions des transitions écologiques à engager.





Chapitre 2

Animation & promotion de la démarche

Des Grégamistes informés !

Les animations proposées sont variées et ont pour but de toucher un public très large. Tous les services de la collectivité sont amenés à travailler ensemble dans la plupart des animations proposées autour de l'environnement.

Le Pôle Famille permet de toucher les enfants de tout âge et les parents. La commune sollicite également les associations qui mobilisent leurs adhérents (Balades et Jardins, Chercheurs d'Images, les artistes de la Villa Grégam, ...). Des animations régulières sont organisées afin de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Quelques exemples d'animations illustrent ce chapitre...

c Sensibilisation aux alternatives

Fidèle à ce rendez-vous depuis plus de 15 ans, la commune soutient la semaine pour les alternatives aux pesticides, afin de sensibiliser le grand public.

Les services communaux (ALSH, Restaurant Scolaire, Médiathèque, Services techniques, ...) jouent le jeu et organisent des temps forts auprès des scolaires et du Grand Public.

Labellisée Phyto Durable, la commune réfléchit pour s'inscrire dans une autre démarche plus large de type « la semaine européenne du développement durable », organisée chaque année en juin, donnant un second souffle à la mobilisation. Ces temps forts sont des prétextes pour parler de transitions écologiques, des questions de l'environnement au sens large.

À titre d'exemple, en 2020 et 2021, la commune s'est mise en marche autour de la souveraineté alimentaire et de la biodiversité.



	C'est quoi ?	C'est quand ?	En détail	C'est où ?	Pour qui ?
	Mise à disposition de paillage après broyage	À partir du 20 mars	Du paillage, en sac ou en vrac, sera mis à votre disposition pour entretenir vos sols.	> Derrière le TI Kerc'h Ker : retrouvez le paillage en sac. > Derrière la Mairie : retrouvez le paillage en vrac, à charger par vos soins.	Pour tout le monde Libre service - Gratuit
	Exposition « Des Jardins et des gens »	Du 22 mars au 2 avril Du lundi au vendredi de 10h à 17h	Portraits photographiques de Jardiniers au Naturel : des potagers et jardins partagés, par des associations, particuliers sans oublier les Grégamistes !	Dans la salle d'exposition du jardin d'hiver au TI Kerc'h Ker	Pour tout public Entrée libre et gratuite
	Dégustations à la cantine	Mardi 23 mars après la garderie	Dégustation d'un pain complet à base de farine bio (fabriqué par la boulangerie la Maison Roussel) fait bio et miel de Grand-Champ.	Restaurant scolaire de Kerloustic	Pour les enfants de la garderie du soir
	Les menus du restaurant scolaire seront l'occasion de mettre à l'honneur les produits bio (sans pesticides et locaux)	Mercredi 24 mars repas de l'ALSH	Repas à base de produits locaux comme : la Torte de Rhys, du riz bio sans pesticide, le miel de Grand-Champ, du jus de pomme.	Restaurant scolaire de Kerloustic	Pour les enfants de l'accueil de loisirs (ALSH)
		Jeu 25 mars repas du midi	Mise en avant des produits bio et locaux avec notamment les yaourts de la Ferme du Golfe du pays d'Arzadon.	Restaurants scolaires principal et de Kerloustic	Pour les élèves élémentaires et collégiens
	À la rencontre de producteurs locaux : pour échanger ensemble, déguster et acheter leurs produits	Vendredi 26 mars de 10h à 18h	Retrouvez des producteurs de la drive box Nature 0 Frais : la Ferme de Kerroul, la batterie Ker Ronan, les Grégamarchers, ainsi que des producteurs locaux : le SAC, du SAC, la microbrasserie Miro, afin d'échanger sur l'alimentation sans pesticides et les circuits courts.	Sur le parking de la Station Grégam 32 rue Général de Gaulle	Pour tout public Entrée gratuite
	Stand de conseils pour piégeage frelon asiatique et chenilles processionnaires	Samedi 27 mars de 9h à midi	Sensibilisation aux besoins d'agir naturellement contre la prolifération des frelons asiatiques et des chenilles processionnaires à présentation des techniques de piégeage.	Sur le marché hebdomadaire	Pour tout public
	Visite d'une exploitation BIO de chèvres	Samedi 27 mars de 10h à midi	La visite se déroule au moment de la période des mises bas des chèvres ! Ce petit ruminant le plus écologique et économique que l'on retrouve en éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts !	Chèvrerie de Noël Mahias à Kerloustic Possibilité de visiter la ferme à pieds ou en vélo à partir du bourg !	Pour tout public sur inscription par téléphone au 06 36 76 24 35

Ideé de sortie: L'association Balades et Jardins organise une conférence le samedi 17 avril le matin « Les plantes comestibles » ainsi qu'un troc & plantes « Chiner pour le jardin » de 14h30 à 16h00 sur la place « Espace Mgr Kersuzan » derrière la Mairie !

Des expositions, des projections de films...

L'association « Chercheurs d'Images » compte une trentaine de photographes amateurs de Grand-Champ et des communes environnantes. Une vingtaine d'entre eux a participé à ce projet de découverte des oiseaux du territoire.

Pendant le 1^{er} confinement, la rumeur de l'activité humaine a laissé la place aux « voix » de la nature. La limitation des déplacements a conduit les photographes à porter leur attention sur les oiseaux des Landes de Lanvaux. Ils ont ensuite élargi leur champ d'action jusqu'aux bords du Golfe du Morbihan.

Cette exposition *À tire d'aile*, financée par la commune de Grand-Champ, présentait la richesse et la diversité des oiseaux dans leur milieu de vie.

Elle invitait à écouter la nature qui s'anime tout près de la ville, à partager avec les enfants le plaisir de la découverte de la faune sauvage locale, à méditer sur les liens qui nous relient à notre environnement proche.

Cette exposition était complétée par un album photos de nombreuses images qui n'ont pas pu être présentées dans l'exposition et par un diaporama en consultation à la médiathèque.



L'exposition *des Jardins et des Gens* de la MCE de Rennes a pris résidence à la salle d'exposition accolée à l'office de tourisme, pendant la semaine sans pesticides.

Elle présentait le portrait de 15 jardiniers du bassin Rennais, dont notre association grégamistel, qui témoignaient de leur manière de voir le jardinage au naturel, les pratiques utilisées dans le respect total de leur environnement.

Pas de mauvaises motivations : « manger sa propre récolte », « éviter les produits chimiques », « les oiseaux comme compagnons », « partage et convivialité », « havre de paix », « s'occuper de cette terre, c'est s'occuper de soi », « se réapproprier l'espace public » ... ce sont des choses simples de la vie qui animaient nos 15 jardiniers...



En 2022, la commune et « Chercheurs d'Images » se sont associés pour faire découvrir 42 clichés installés dans les espaces verts, intitulés « *Intants d'année 2022* ».

En déambulant entre la place Ti Kreiz Ker et la médiathèque de la commune, la population pouvait prendre connaissance de la diversité des sujets abordés en cours d'année par les photographes : nature, paysages mais aussi manifestations sportives, culturelles, et activités associatives.



c Incitation à la cueillette urbaine dans les espaces publics...

La commune a implanté des vergers dans les espaces publics et permet aux citoyens de les cueillir sous conditions de respects des plants, des saisons et des espaces publics.

Elle accompagne ainsi une nouvelle génération de citoyens qui peuvent être plus éloignés de la terre ; cette action participe au « bien vivre ensemble » mais également au fait de reproduire des gestes anciens de cueillette des fruits, des légumes, ou encore des herbes alimentaires et aromatiques.



Au cœur de bourg, les endroits de récolte urbaine sont faciles à trouver et souvent nichés dans de jolis petits coins où l'on peut trouver :



- c Des pommes, poires, fraises, raisins et de la menthe dans l'espace vert derrière la mairie,
- c Des poires dans le chemin qui mène au parc de Ti Kreiz Ker,
- c Des pommes dans l'espace vert qui descend route de la Madeleine,
- c Des pommes et des kiwis dans les jardins de la Villa Gregam.

Le concept de paysagisme comestible (vergers, potagers en cœur urbain) s'installe progressivement dans nos centres urbains car il répond aux nouvelles attentes sociétales de cohésion sociale, de prise en compte de l'environnement.



Des Grégamistes engagés !

c Des actions vers les familles

Comme chaque année depuis 2014, symboliquement la commune accueille les familles ayant donné naissance à un enfant afin de leur offrir un arbre (un arbre, une vie), c'est également l'occasion d'en planter un dans les espaces publics.

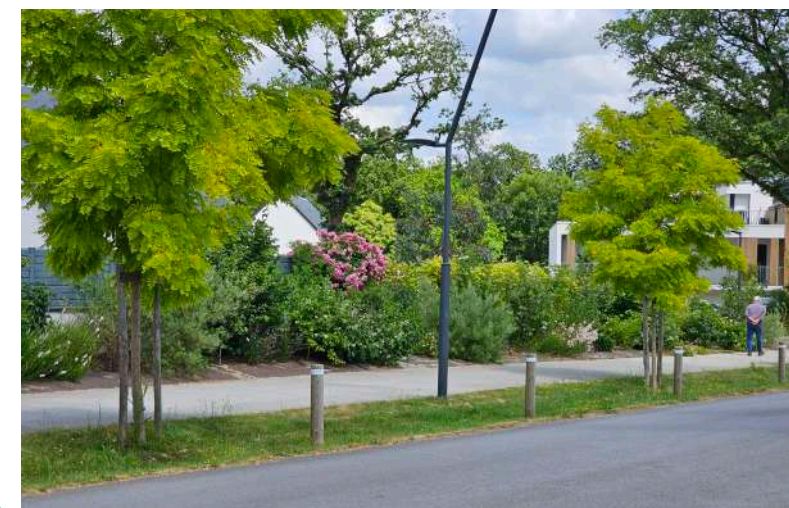
Les essences sont bien entendu locales et, parce que l'arbre nourri, il s'agit souvent de fruitiers.



c Des journées participatives

Démarrées en 2017-2018, les journées citoyennes mobilisent toujours autant et, régulièrement, il est fait appel à eux. Les motivations sont nombreuses : participer à l'amélioration du cadre de vie de tous, passer du temps ensemble en générant des interactions sociales, se faire du bien, ...

En juillet 2021, à la sortie d'une nouvelle période de COVID du printemps, le service espaces verts a dû faire appel à la population pour une opération de désherbage dans le quartier des Garennes. En plus du redéploiement d'agents, parce que leur service était fermé, une dizaine de Grégamistes s'est joint aux agents municipaux pour une matinée citoyenne !





Par ailleurs, la commune dispose de plus de 50 km de chemins de randonnées. La commune fait appel au chantier d'insertion géré par l'intercommunalité qui intervient 3 à 4 semaines par an sur l'entretien mais aussi sur le petit patrimoine rural, la réhabilitation de passerelles de franchissement de cours d'eau, ...



René, l'agent en charge de l'entretien des chemins de randonnées, est accompagné de 2 à 5 bénévoles permanents et fidèles, des gens qui donnent de leur temps entre 2 et 3 jours par semaine, gratuitement sans rien attendre. Ils sont attachés à refaire vivre les murets de pierres sèches, à ouvrir des espaces boisés en bordure de lotissements. Pour compléter cette équipe, la commune fait appel aux bénévoles.



Mur de pierres sèches trouvées sur place
Proche EPHAD – longueur de 300 m



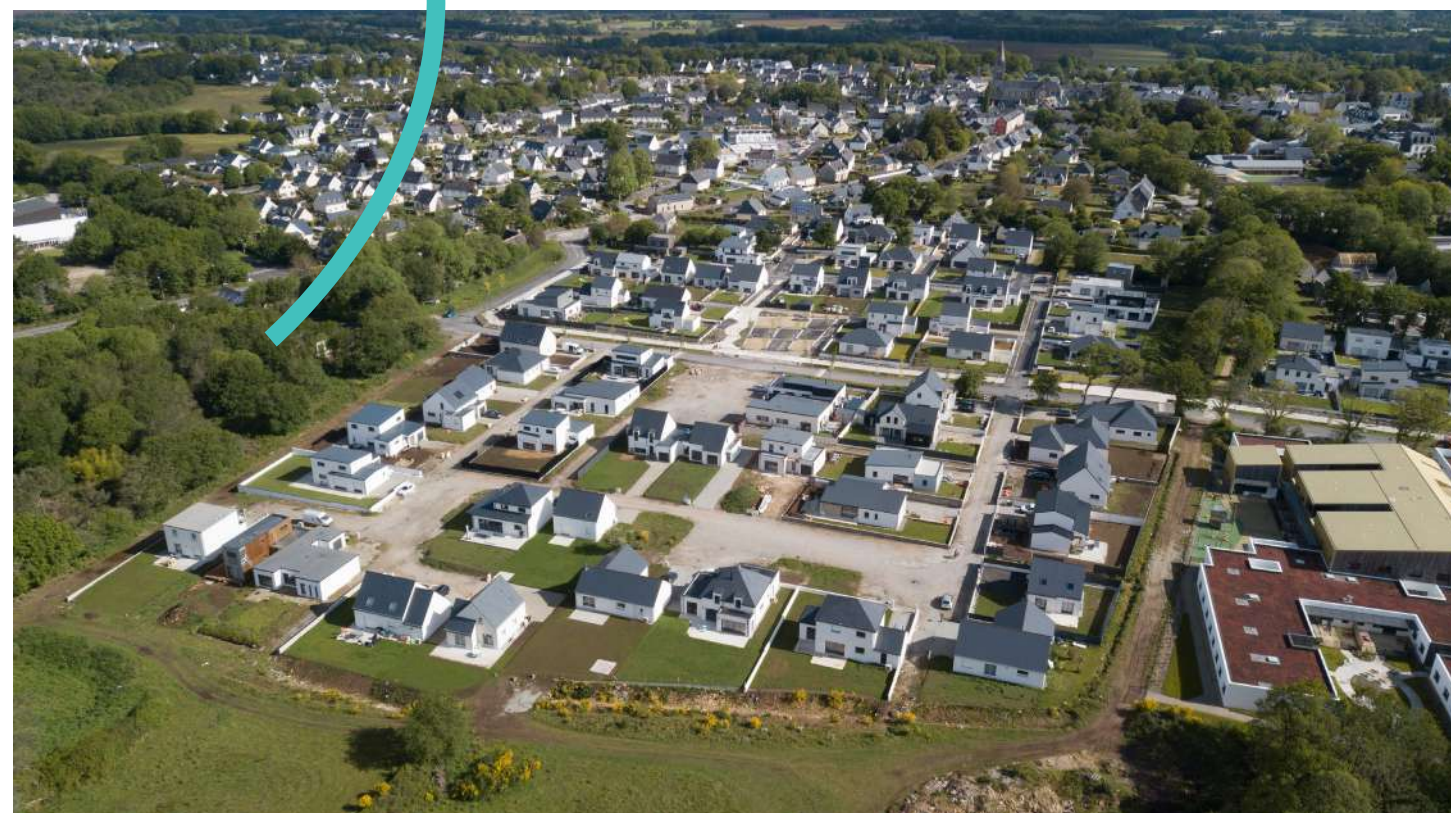
Un autre exemple, proche du nouveau quartier des Garennes, montre l'implication des citoyens et de quelques bénévoles permanents qui, dans le cadre d'un chantier des services techniques, ont réouvert des parcelles boisées complètement fermées en périphéries de la dernière tranche.

En lien avec les habitants du quartier, et pour favoriser le bien vivre ensemble, un projet de parcours santé et l'implantation d'un verger type agroforesterie seront portés à la réflexion.



Légende:

- Limite du site
- Voirie
- Parking
- Chemin piéton
- Résine (passages sécurisés)
- Talus
- Bandes engazonnées
- Plantations
- Jardins familiaux
- Arbres existants
- Arbres projet
- Ouvrage de régulation
- Nœud



Le jardin partagé fait sa mue

En 2015, suite à une proposition déposée dans la boîte à idée numérique de la commune, la Municipalité de Grand-Champ décidait de dédier une parcelle en centre bourg pour donner naissance à un jardin partagé. Cet espace a rassemblé les énergies, les idées et l'enthousiasme de nombreux Grégamistes qui ont contribué à en faire un lieu convivial, un potager libre et un endroit festif et familial grâce à l'aide d'un service civique qui rythmait alors les activités et les temps de sensibilisations.

Là encore, la crise sanitaire a laissé des traces et « seuls quelques citoyens restaient engagés pour s'occuper du poulailler, activer le compost avec l'aide des services techniques, semer des graines, nettoyer les espaces, entretenir les plantations et les arbres fruitiers, cueillir les légumes et les fruits... » explique Lionel Fromage, conseiller municipal délégué au jardin partagé.

Fin 2022, le jardin partagé était proche de l'abandon et soutenu à bout de bras par une poignée de bénévoles, même si toujours fréquenté par les Grégamistes à la recherche de nature en ville.



Aussi, un nouvel élan est souhaité, le jardin partagé nommé « la Parcelle » va de nouveau s'organiser autour d'une nouvelle proposition pour les habitants :

- Un espace pour proposer, en cœur de bourg, un îlot de nature et de fraîcheur. Un lieu apaisé et apaisant qui permette de se reconnecter avec la nature ;
- Un lieu de partage de savoirs sur le jardin, d'apprentissage de techniques de jardinage, de compostage, ou encore de gestion raisonnée de la flore sauvage, permaculture, nichoirs à oiseaux, à insectes et à chauve-souris...
- Cet espace doit permettre à chacun de découvrir comment mettre en place chez soi de nouvelles pratiques écologiques et naturelles,
- Un espace animé par différentes actions culturelles, musicales, conviviales et surprenantes.



« Les bénévoles et les habitants seront les bienvenus pour participer aux travaux en toutes saisons, contribuer aux plantations en offrant des plants en surplus de leurs jardins, en semant des graines à l'envie ou pourquoi pas en faisant bénéficier de compétences professionnelles pour de nouveaux chantiers », précise Lionel Fromage.

Ainsi, plusieurs Grégamistes se sont proposés pour construire un petit barbecue en terre cuite et ainsi permettre des petites grillades familiales et amicales dans ce lieu de partage et de convivialité simples ».

Les jardins familiaux affichent complets !

Les 12 lots sont intégralement loués depuis l'année dernière. La commune, en proposant des parcelles de 60 à 120 m², souhaite faciliter l'accès, aux familles à revenus modestes et dépourvus de foncier, à un jardin potager. Cette action renforce les liens sociaux et intergénérationnels.



Le concours des maisons fleuries

Comme chaque année depuis de nombreuses années, la commune encourage les habitants, commerçants et associations grégamistes à embellir la ville et à participer au concours des maisons fleuries. La condition exigée : leur fleurissement doit être visible depuis la voie publique !

Les candidats peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Catégorie 1 : Jardins paysagers,
- Catégorie 2 : Petits jardins de ville,
- Catégorie 3 : Décor floral sur espace public en bordure de route,
- Catégorie 4 : Décor floral sur façades et cours,
- Catégorie 5 : Éco jardin en partie visible de l'espace public,
- Catégorie 6 : Mise en valeur du patrimoine



À savoir :

La période COVID a également perturbé le bon déroulement de ces campagnes. Pour autant, en 2021 et 2022, une quinzaine de personnes reste motivée par le concours.





Chapitre 3

Patrimoine végétal & fleurissement

c Les actions destinées aux enfants

Une valeur sûre, les carrés potagers créés pour les enfants du groupe scolaires Yves COPPENS. Plus d'une cinquantaine d'enfants, de parents et d'enseignants mettent chaque année les mains dans la terre. La commune fournit les plants, les graines, le paillage et réalise les travaux de préparation du sol en sortie d'hiver.



Comme largement évoqué auparavant, la commune est en pleine mutation pour assumer son statut de pôle d'équilibre du territoire nord des Landes de Lanvaux, pour prendre en compte la loi Climat & Résilience et pour faire face aux dérèglements climatiques.

Le travail engagé pour mettre en place le plan de gestion différenciée, qui proposera des nouveaux modes de gestions, et celui qui va démarrer pour accompagner la mise en place des mobilités actives, devront être validés par la Commission « Travaux ». Ces démarches nécessitent une participation de nos citoyens dans les choix pour demain, et obligeront à communiquer plus.

Pour autant, la commune a enclenché le processus de changement. Plusieurs axes guident la conduite des services :

- Accentuer la nature en ville et permettre les connexions avec la ceinture verte dans les contreforts sud de l'agglomération,
- Préserver le patrimoine arboré et l'enrichir afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains,
- Enrichir le patrimoine végétal.

La nature en ville

La commune n'a pas engagé un travail pour constituer un atlas de la biodiversité communal (type ABC).

Cependant, elle favorise les habitats en proposant une mosaïque d'espaces verts tels que des espaces naturels en périphérie du bourg, aux espaces ouverts engazonnés, des massifs de couvre sols ou arbustifs bas, noues plantées..., chemin creux... Les espaces verts publics, plus « dirigés », « jardinés », participent à la richesse faunistique et floristique car ils constituent des continuums biologiques.



c Dans ses opérations urbaines

Dans son développement, la commune fait appel aux urbanistes, paysagistes, architectes. Pour toutes les opérations de renouvellement urbain ou la création de nouveau quartier ; la ligne de conduite donnée par la municipalité est de favoriser les écotones, ces zones de transitions, entre plusieurs écosystèmes, les espaces naturels (ceinture boisée de l'agglomération en partie sud, haies bocagères, ...), les espaces publics et les espaces privés.

Conserver l'existant et revégétaliser ces futurs quartiers urbains permettra de changer drastiquement le paysage urbain ainsi que la perception des habitants.



La commune est en pilotage des ces opérations et pour faire challenger les promoteurs ou équipes de maitrises d'œuvre, elle propose des appels à projets. Les lisières bocagères présentes dans certains quartiers (chemin creux, jardins privés...), marqueurs paysagers qui font le lien entre l'histoire rurale de la commune et l'aménagement de futurs quartiers, sont systématiquement conservées voire consolidées dans la mesure du possible.

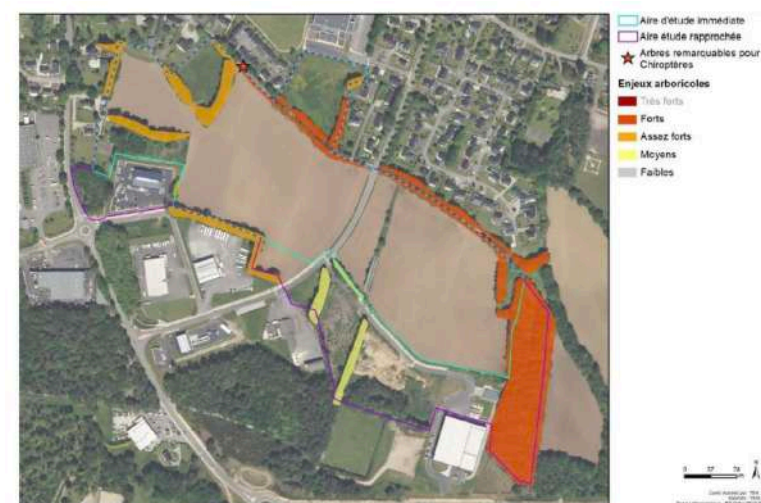
À titre d'exemple, le futur quartier de Lann Guinet qui sera ouvert à l'urbanisation en juin 2024 propose un projet qui consiste à aménager environ 12,5 ha pour accueillir :

- des logements,
- des activités commerciales,
- des équipements publics (caserne de pompiers et gendarmerie)
- et des activités artisanales et industrielles.

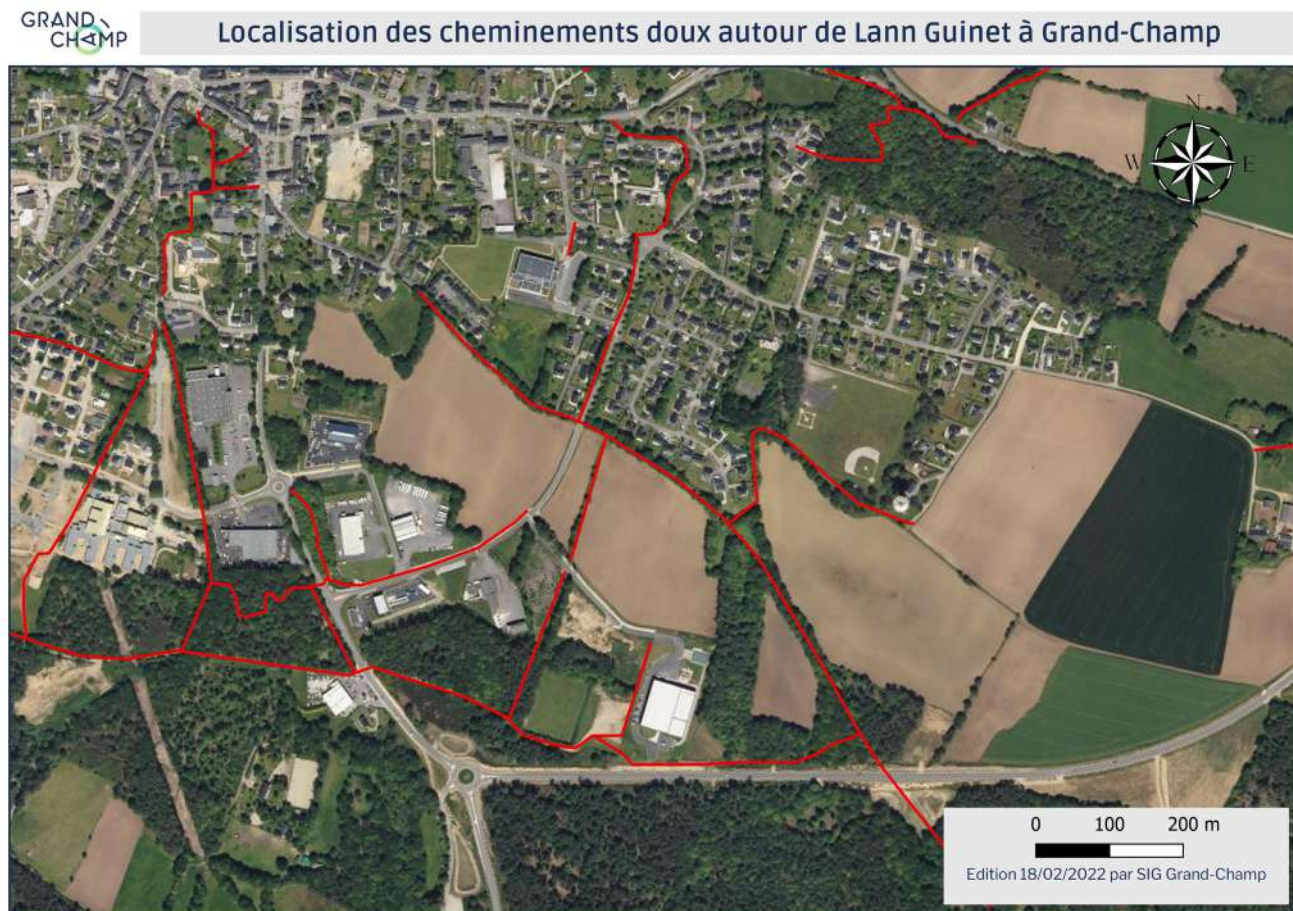
La commune s'est attachée à réaliser un état des lieux sur le patrimoine écologique de la zone. La ceinture boisée qui s'étend au sud du bourg est la pointe ouest du boisement du camp de Meucon. Le projet s'insère dans le tissu urbain, mais est également en contact direct avec ce corridor. Plusieurs espèces animales ont été repérées sur le site dont certaines protégées (l'écureuil roux, la mésange huppée, le bouvreuil pivoine, la linotte mélodieuse...). Véritable réservoir de biodiversité et puit de carbone, l'ensemble sera conservé. Les parcelles étaient jusqu'ici exploitées avec une rotation maïs/céréales par un agriculteur de la commune.



Seule une haie de faible valeur sera abattue et recréée en limite de deux projets (équipement public et usine de montage de vélo).



Le réseau de liaisons douces est existant mais incomplet. L'aménagement du futur quartier peut être l'occasion d'améliorer le maillage doux vers le centre bourg, vers les équipements sportifs (QG), vers le quartier des Garennes...



Le regard de la nature en ville a changé, les besoins des habitants également et l'on attend que la ville y réponde. La nature rend des services écosystémiques largement étudiés comme la régulation (climat, pollution), l'angle culturel et récréatif (éducations, loisirs, cultures, ...) ou de production (bois, cueillette urbaine, ...).

Pour une commune de la taille de Grand-Champ, la nature en ville veut surtout dire agir pour limiter les pertes de biodiversité.



Essai sur 100 m² d'implantation de jacinthes des bois, de narcisses et ail des ours dans le sous-bois en entrée de bourg (direction Vannes).

Nouveau :

Dans ses pratiques, le service espaces verts conserve et prend en compte la flore spontanée et l'associe aux compositions. Il donne également quelques coups de pouces à Dame Nature.

Sur la route de Baud, sous la canopée de 2 km, la commune procède au remplacement progressif et par tronçons des massifs existants.

Un certain nombre ont également subi du piétinement et la sécheresse. Auparavant composés de bruyère pour l'essentiel, ces parterres sont aujourd'hui pour 20% du linéaire à dominante de vivaces fleuries de sauges (salvia), d'euchères, d'astilbe, d'hosta et de géranium vivace.

✓ Etat des massifs avant changement :



✓ Massifs depuis la nouvelle implantation :



Enrichissement de la palette végétale

Dans sa politique d'achats de plants, la commune privilégie les vivaces aux annuelles. Elles représentent aujourd'hui 70% des essences contre 30% il y a moins de 10 ans. D'autres critères interviennent dans le choix des essences : leur caractère naturel, champêtre, leur résistance à la sécheresse, leur caractère endémique.

Le Village Intergénérationnel de Lanvaux a vu le jour en 2019 sur l'emprise foncière d'un ancien EPHAD pour partie démolie. Cet espace regroupe 25 logements, à destination des seniors, équipés pour un maintien à domicile et un guichet de service social (CCAS, SSIAD, AMPER, ADMR, secours populaires, ...). L'ensemble, qui se situe à peine à 5 minutes à pied du centre bourg, a été articulé autour d'une « place de village » qui favorise les rencontres intergénérationnelles et le lien social.

Les déambulations dans le village ont été réfléchies pour permettre de répondre aux personnes en situation de handicap mais aussi au vieillissement avec une vision de « petits pas ».



Dès la réalisation des plans de cet ensemble, les espaces arborés et végétaux ont eu toute leur place et ont été pensés avec des essences résistantes et peu gourmandes en eau.

Les massifs nouvellement créés représentent une surface de 410 m². La palette des essences utilisée pour les composer est la suivante : Physorcapus, euphorbia, spiraea, erigeron, solidago, viburnum rinus, aronia, sambucus, pennisetum, rudbeckia, ...

De plus, le service espaces verts procède au « réemploi » en déplaçant des plans : les rosiers du Parc de Ti Kreiz Ker ont été replantés au Village Intergénérationnel de Lanvaux.



En hypercentre, certains secteurs ont fait l'objet de changements.

Le carré vert au carrefour de l'Église en direction de la rue Saint Yves, face au CMB

L'espace occupé par les graminées a été remplacé par des essences permettant de donner de la hauteur et de la verticalité.

L'autre raison de ce changement est liée aux allergies puisque c'est avant tout une pathologie citadine. En repensant la conception des plantations urbaines, la commune participe également à limiter ce phénomène.

Ainsi, trois lilas des Indes ont pris place dans ce carré, à savoir :

- Lagerstroemia indica rosea couleur rose sur tige,
- Lagerstroemia indica natchez couleur blanche sur tige,

Entre eux, ont pris place des géraniums vivaces, le tout protégé par un paillage minéral épais pour éviter la pousse d'adventices et garder l'eau.



D'autres lieux font également peau neuve :

Le Boulevard du stade :

Le remplacement progressif des parterres de graminées est prévu courant 2023 et 2024, il s'agira d'une succession de petits carrés (800 m²). Le principe est de rester dans l'esprit « cueillette ».



Le Monument aux morts :

Jusqu'à présent, ce site ne présentait pas une harmonie dans la végétation qui était trop diversifiée, trop d'essences différentes et sans verticalité. Il avait besoin d'une intervention.

Afin de donner de la hauteur, deux cyprès de Provence ceinturent l'édifice, complétés de plantes de couleur blanche comme par exemple les échinacées qui amènent de la douceur et de la sérénité.

Préservation du patrimoine arboré

Partout dans le bourg, des haies de l'ancienne trame bocagère structurent le bâti qui s'est agrégé autour du centre ancien.

La commune compte également un nombre important de cheminements piétonniers qui forment une trame dense de circulation. Ces chemins, très agréables pour la promenade, présentent une variété importante d'ambiances entre les haies bocagères et les murets de pierre et de terre.

Ces nombreux chemins creux pénètrent jusque dans l'hypercentre et amènent la nature dans la ville.



La commune a missionné un expert forestier pour une expertise phytosanitaire et sécuritaire des arbres dans le quartier des Garennes.

Dans ce nouveau quartier résidentiel, la commune a souhaité à la fois densifier, conformément à la réglementation (moins de consommation de foncier), et préserver les haies le long des chemins pour conserver l'ambiance champêtre. Les enjeux sont parfois contradictoires, il est donc important de se faire conseiller en amont pour ne pas subir les travaux d'aménagements urbains.

Très vite, des inquiétudes se sont faites sentir et les demandes d'intervention, pour tailler voire supprimer certains sujets, sont apparues. L'expert a rendu ses préconisations et restitué son rapport avec les habitants du quartier. Il a pu échanger sur l'état sanitaire, les risques de chute, ...



Son rapport préconise à la commune une surveillance sans urgence d'intervention. Le patrimoine inventorié ne présente pas de grande urgence à ce stade.



De même, sur l'alignement de la route de Baud, la commune a réalisé un diagnostic général. Cet alignement de près de 200 sujets constitue une canopée, véritable identité paysagère forte pour l'entrée du centre bourg.

Ces alignements sont composés de chênes rouges d'Amérique (Quercus Rubra) d'environ 60 à 80 ans suite à des plantations par tronçons.

La principale contrainte est l'implantation en bordure de voirie avec un retrait variable qui entraîne des soulèvements d'enrobés en parties communales et privées ; le surplomb de branches chez les riverains peut également être une gêne chez certains. Les arbres sont laissés en développement libre, avec un élagage périodique des branches basses pour relever les couronnes des houppiers.

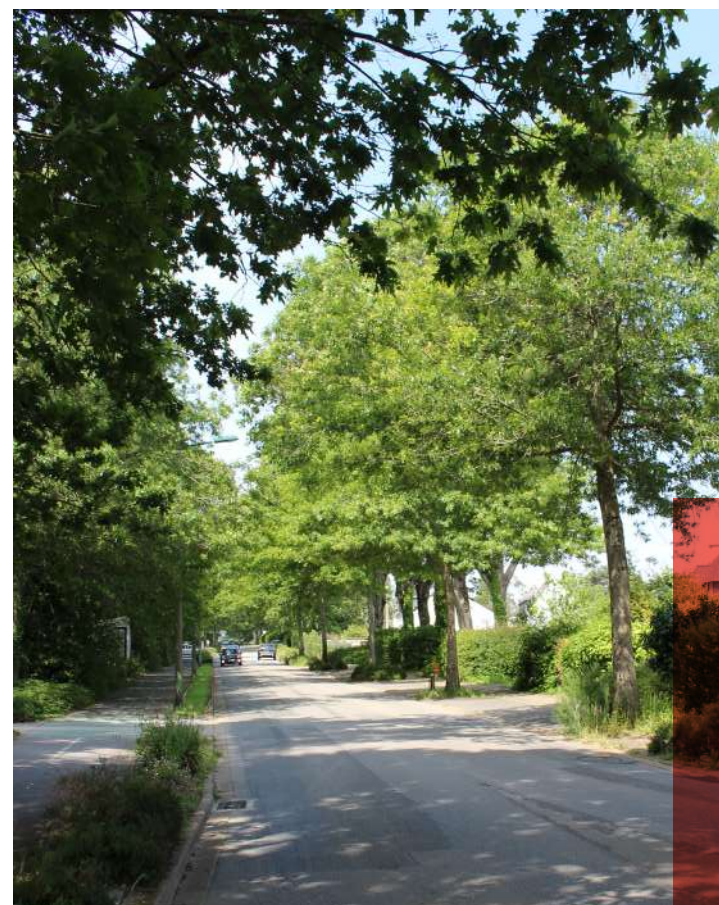


L'expert conclut que les chênes sont en bon état sanitaires et qu'il convient de se poser des questions sur l'usage de l'espace afin de réduire les contraintes par des interventions différenciées.

Il souligne également que, d'ici 10 à 20 ans maximum, ils atteindront une phase de moindre vigueur voire de sénescence et qu'il est nécessaire de commencer à réfléchir à leur renouvellement.

Globalement, afin d'assurer la protection des arbres (alignement et boisement) mais aussi de se poser les questions de son renouvellement, car les périodes de sécheresses et celles de pluies mettent à rude épreuve ces sujets, la municipalité lancera, en 2024 :

- Une réflexion sur l'entretien et le renouvellement des alignements Route de Baud,
- Un plan de gestion des boisements communaux.



Enrichissement du patrimoine végétal

Terre de Landes, les sols acides de la commune sont propices à l'implantation des familles des éricacées.

La municipalité s'est lancée, voici quelques années et en lien avec l'association « Balades et Jardins », dans l'aventure de la génétique et a fait inscrire un nouveau rhododendron de couleur rose (baptisé « Gregam ») au registre de la Royal Horticultural Society.

Après avoir passé 4 années en pot, il a enfin trouvé sa place dans les jardins d'ornement de la demeure du XIX^{ème} siècle qui héberge aujourd'hui l'Office de Tourisme.

Avant cela, le services espaces verts avait engagé une coupe d'éclaircissement de l'ensemble végétatif. Ce jardin était, en partie, pris en étau par les masses végétales qui le ceinturent. La plupart des essences rhododendron, camélias ont environ 100 ans et certaines (3) ont péri suite aux sécheresses, notamment celle de 2022, ou bien étaient en mauvais état car étouffées par une glycine disproportionnée.

Cette glycine et les camélias environnants se sont développés de façon incontrôlée. Aussi, il a fallu reprendre les formes, le développement de la végétation pour restructurer, d'une manière douce, les lignes architecturales, les vues, les jeux de lumière, les respirations du lieu.

Certains palmiers (20-30 ans), trop nombreux et trop près du bâtiment, ont dû être enlevés. L'ambiance actuelle est plutôt exotique.

Etat des massifs avant changement :



Massifs depuis la nouvelle implantation :



Le Parc Ti Kreiz Ker est un ensemble de mosaïque et d'ambiance, du jardin d'ornement, à la promenade, à ses pelouses ceinturées d'arbres, un verger de l'hypercentre.

Il a fait l'objet d'études au moment du plan de référence (en 2015), sans toutefois aller jusqu'au bout de la mise en œuvre. Il fera l'objet de toutes les attentions dans les années à venir pour s'insérer dans les évolutions des places publiques, du maillage doux afin de rester connecté à la ville.



À la suite de ces modifications, un engazonnement a été réalisé sur l'ensemble. Le rhododendron « Grégam » a pu trouver sa place. Le muret d'enceinte qui se trouve en limite avec le parking est en mauvais état et sera refait avec des pierres sèches. Des réflexions sont à engager avec la Société Horticole pour redonner à ce jardin une vocation de collection de plantes spécifiques, pouvant attirer un public de connaisseurs ou d'amateurs. L'ambiance serait à repréciser. Certains proposent de lui rendre son intimité vis-à-vis de la route.



Source Courchinoux – Architecte Paysagiste - 2015

Fleurissement : les évènements

Terre de Landes, les sols acides de la commune sont propices à l'implantation des familles des éricacées.

Le service espaces verts est mis à contribution régulièrement à l'occasion de visites officielles ou de manifestations importantes. Nos agents des espaces verts font preuve de créativité pour mettre en valeur les salles et les abords.

Tous les bouquets, les compositions florales que ce soit pour les mariages, les cérémonies qui rythment l'agenda municipal (vœux à la population, au personnel, distinctions, visites protocolaires, ...) sont réalisés en interne. Les fleurs pour l'essentiel sont cueillies dans les espaces urbains et massifs de la commune.



À l'occasion de la visite de Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales – Septembre 2021



Chapitre 4

Gestion de l'environnement & qualité des espaces publics

✓ Les actions de préservation de l'environnement

Les actions en faveur des ressources naturelles

c Dans la commande publique

La commune accompagne la transition au travers l'achat public. L'article L. 2111-1 du Code de la commande publique impose aux acheteurs publics la prise en compte d'objectifs de développement durable dans la détermination de la nature et de l'étendue des besoins.

Dans la rédaction des pièces techniques de marchés (CCTP), mais aussi dans le règlement de consultation qui précise les critères de jugement des offres, le critère social et environnemental est aujourd'hui beaucoup plus détaillé afin de favoriser les entreprises éco-responsables.

En fonction des marchés (fournitures, AMO, prestations de services...), ces critères peuvent porter sur la gestion interne de l'entreprise (ex. : réduction de la consommation de fournitures) comme sur la gestion du chantier. À titre d'exemple, ils peuvent porter sur un ou plusieurs sous critères tels que :

- c La traçabilité et l'origine des matériaux et des végétaux,
- c Le choix de végétaux adaptés au lieu et à l'usage de l'espace (volume, sol, climat, besoins d'entretien et résistance),
- c Le choix du matériel de chantier (bruit, économies d'énergie),
- c La prévention des pollutions accidentelles,
- c La gestion des déchets de chantier (réduction à la source, tri sélectif, valorisation des déchets verts, recyclage des matériaux...), emploi de matériaux recyclables,

La commune est également sensible à l'économie circulaire, aux filières de réemplois, ce qui n'est pas chose facile. Pour autant les choses évoluent. Les instituts techniques, la législation (loi anti-gaspillage et économie circulaire de 2020 qui fait de la commande public un levier pour le développement de l'économie circulaire (exemplarité des acheteurs attendue) vont permettre d'accélérer ce processus.

Focus :

« INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES DES SURFACES PLANTÉES, 10% DE VÉGÉTATION EN PLUS, C'EST JUSQU'À 2° DE TEMPÉRATURE EN MOINS, C'EST FAVORISER DES ÎLOTS DE FRAICHEUR URBAINS. »

> Plus d'espaces verts en ville, c'est ouvrir les sols, les désimperméabiliser, infiltrer l'eau, diminuer les ruissellements, dépolluer...

> Planter, c'est filtrer en partie les bruits, adoucir les mœurs, favoriser la sociabilité.

> Plus d'arbres, d'arbustes, c'est accueillir une certaine faune sauvage, bénéfique sur de nombreux points comme le maintien de la biodiversité.

Source AMF- Val'hor 2017 – Guide pour une commande raisonnée en aménagements paysagers



c Gestion des énergies : le parc roulant poursuit son renouvellement

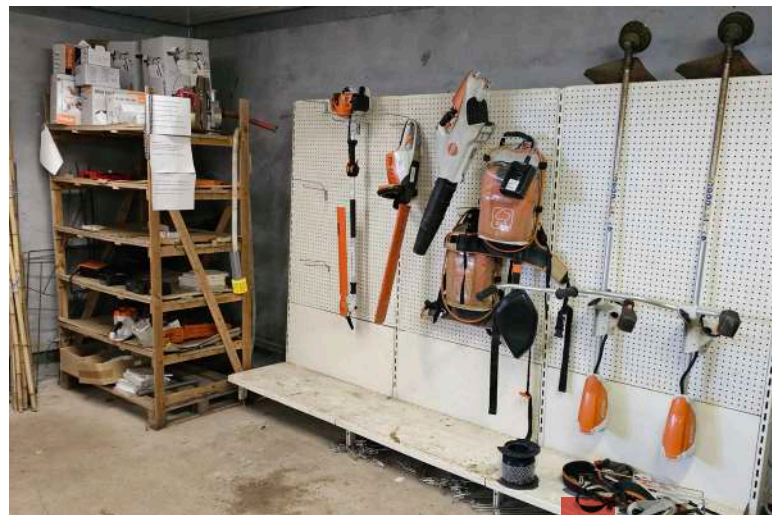
La commune poursuit le renouvellement de son parc matériel. Après l'achat de véhicules électriques, elle a fait l'acquisition d'un camion benne au GNV (Gaz Naturel Véhicule). Ce gaz est composé majoritairement de méthane (CH₄).

Elle s'approvisionne en local soit à Vannes ou à Locminé qui dispose de sa propre unité de méthanisation (sous-produits de l'industrie agroalimentaire et des exploitations agricoles) et d'une station de distribution.

Ce camion benne sert au transport de personnes et de matériels, l'avantage de ce véhicule est qu'il est plus compact que notre second camion benne, donc facilement maniable. Le principal atout de ce véhicule est qu'il fonctionne au GNV et sans plomb 95: il est donc préférable en terme de longévité pour effectuer de petites distances et des démarrages répétitifs, en comparaison à un moteur diesel...



De même, la plupart du petit matériel et de l'outillage est sur batterie électrique. C'est à la fois un confort de travail car cela participe à prévenir les maladies professionnelles, ainsi qu'au respect de l'environnement. Cela génère également moins de bruits, qui peuvent être source de conflits avec nos habitants.



c Une gestion durable sans intrants

> Une reconnaissance

La commune s'est vue récompensée du label « phyto durable » par la Région Bretagne à l'occasion du Carrefour Gestion Locale de l'Eau, en janvier 2023. Comme aujourd'hui près de 50 % des communes Bretonnes, elle a complètement supprimé l'usage des pesticides dans tous les espaces publics y compris au cimetière et terrain des sports.



> Une démarche d'enherbement accélérée

Au cimetière, la commune a fait le choix de l'engazonnement des larges allées et délaissés sablés depuis quelques années, elle favorise la plantation de vivaces autour de certaines tombes permettant de faciliter l'entretien. L'acceptation sociale est longue et la pédagogie est régulièrement nécessaire dans ce lieu de mémoire.



Implantation spontanée d'Erigéron avec peu d'intervention du service

Le fleurissement de saison est largement diminué et ciblé sur quelques endroits comme la stèle du FFI, ainsi que la croix. Les services ont proposé de mettre peu de fleurs, mais que celles-ci soient visibles, comme ici pour la Toussaint.



c Fleurissement des pieds de murs

Nos citoyens s'emparent petit à petit du fleurissement en pieds de murs.



c La production de nos fleurs, une action inclusive

Avec la création d'une UATP (Unité d'Aide du Travailleur Handicapé) dans les services techniques autour d'une activité horticole (serre pour le fleurissement de la commune), la commune répond à deux enjeux :

- c l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec l'établissement spécialisé, l'EPSMS de la Vallée du Loc'h,
- c produit en propre une partie de ses fleurs.



c L'éco pâturage

Engagé depuis 2021, le pastoralisme ou pâturage urbain permet de gérer des espaces difficiles à entretenir par nos services communaux, notamment les bassins d'eau pluviales implantés dans les différents quartiers. Ces animaux sont également vecteurs de liens sociaux.

Le troupeau de Landes de Bretagne s'est agrandi et est composé de 9 moutons (2 femelles) et de 2 boucs. La commune sous traitait au départ ce service. Depuis 2021, après avoir formé 3 agents, la surveillance, la gestion du troupeau est gérée en régie par les services.



Les actions en faveur de la ressource en eau

Pour faire face aux périodes de sécheresse et suite à l'été 2022 où le Préfet a interdit l'arrosage dans les espaces publics, la commune revoit ses manières de faire.

> Cela se traduit à plusieurs niveaux

Des effets sur le long terme avec l'application stricte du règlement de gestion des eaux pluviales de l'intercommunalité GMVA, qui recommande le zéro rejet d'eaux pluviales dans le réseau public. Cela oblige à infiltrer pour permettre la recharge des nappes d'eau et donc soutenir le débit d'étiage des cours d'eau, mais aussi à stocker, pour les besoins en eau notamment du patrimoine végétal.



© Chercheurs d'images

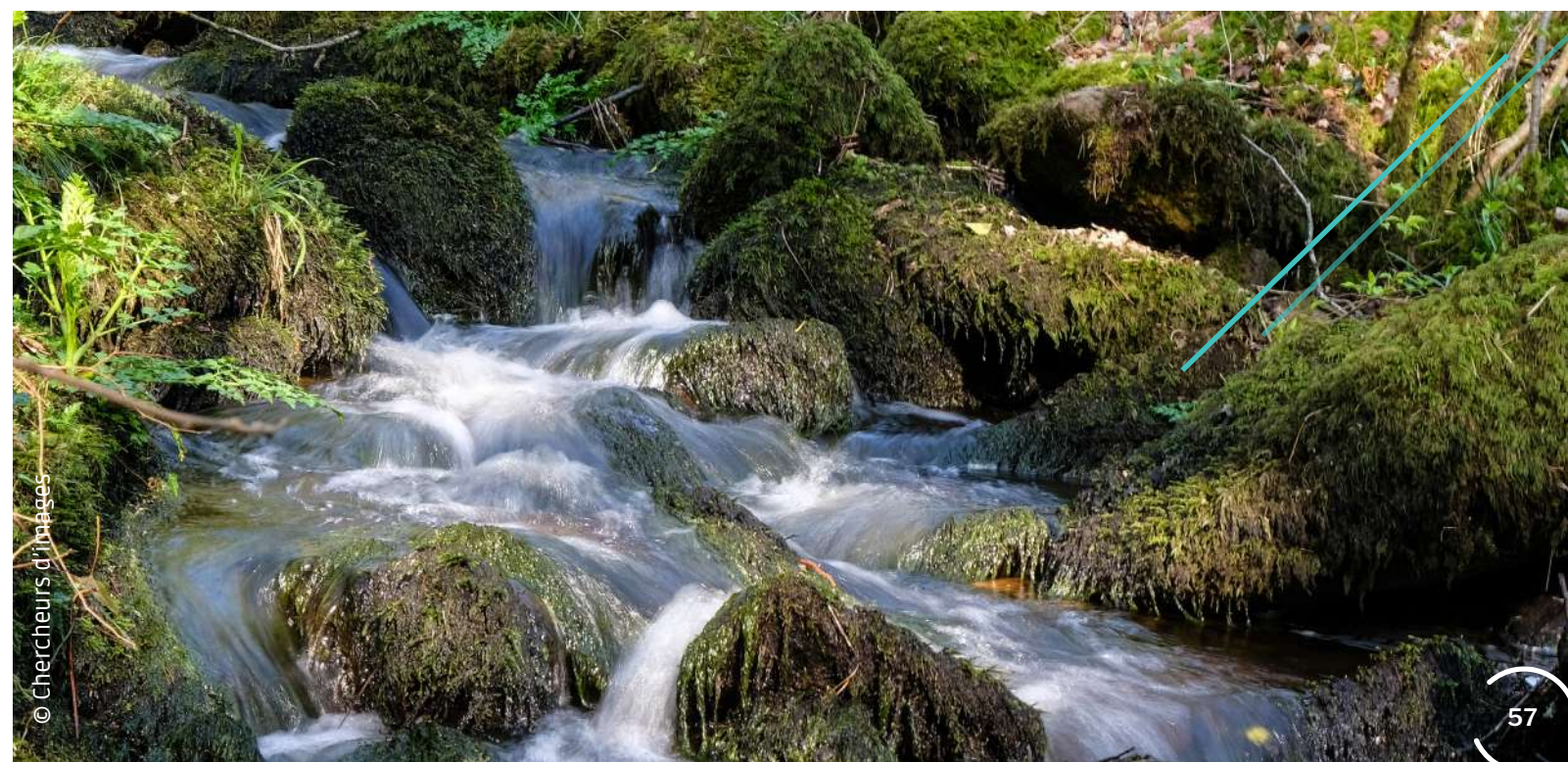
Ainsi, dans les cahiers des charges des appels à projet concernant le renouvellement urbain, la commune oblige les promoteurs immobiliers à faire des propositions concrètes sur la gestion des eaux pluviales. Dans les marches de VRD (Voiries-Réseaux-Divers), d'aménagement de places également, le végétal doit être très présent mais aussi résistant aux aléas.

> Des mesures plus rapides sont également proposées

Sur le site des ateliers municipaux, la commune dispose d'une réserve de 12 000 litres et a mis à l'étude la recherche de solutions de stockages complémentaires au plus près des besoins.

En hyper centre, jusqu'en 2022, les besoins en eau pour l'arrosage des espaces a atteint les 18 000 l/semaine en semaines les plus chaudes. Cette année, au regard des mesures prises, nous devrions être à environ de 1 500 l/semaine grâce à la suppression progressive des pots (+50% à ce jour) associé à l'implantation de plantes « chameau » en pleine terre. Le paillage est généralisé.

Pour les terrains sportifs, c'est la même chose, l'arrosage qui se faisait tous les jours auparavant se limitera à 2 fois par semaine dès 2023 (45 m3/j).



© Chercheurs d'images

La valorisation des déchets verts

La commune de Grand-Champ a été retenue à un AMI (appel à manifestation d'intérêt) « Espaces verts zéro déchets, 100% ressources » organisé par son intercommunalité GMVA dans le but de consolider sa pratique durable et écoresponsable, comme les communes du Hézo et de Theix Noyal.



Elle a ainsi été accompagnée pendant plusieurs mois par la société TERHAO sur :

- 01** La valorisation in situ des végétaux au profit d'une économie circulaire
- 02** La réduction de l'apport des déchets végétaux en déchèterie

- 03** La transmission de savoir-faire aux habitants
- Les 3 communes se sont, quant à elles, engagées à partager leur expérience avec les autres communes de l'intercommunalité mais aussi avec le Grand Public.**

Les enjeux de ce dispositif :

Pour Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

- Réduire les apports de déchets végétaux dans les 12 déchèteries du territoire soit 22 878 T/an,
- Réduire les dépenses : coût de transport et traitement des déchets verts estimés à 40 €/T,
- Valoriser les déchets verts comme ressources le plus en amont possible.

Pour la Commune de Grand-Champ

- Avoir une analyse objective de ses pratiques durables, les adapter pour faire face à l'augmentation de surfaces, pour faire face aux aléas climatiques,
- Maîtriser les charges de personnels (supprimer certaines tâches, les réorganiser),
- Optimiser les techniques alternatives, innover dans la valorisation des déchets verts,
- Valoriser le travail des services « espaces verts » et « équipements sportifs ».

Le diagnostic de TERHAO sur les pratiques actuelles :

- Un éco-pâturage en régie (7 moutons et 1 bouc)
- Une gestion différenciée des tontes (hauteur de coupe 6-8 cm), mulching (sauf terrain de sport)
- Des choix d'arbustes adaptés et respect des distances de plantation
- Une taille des haies droites non systématique
- Un ramassage de feuilles
- La végétalisation progressive du cimetière (entre tombe)



La commune valorise relativement bien ses « déchets végétaux »

Les tontes des terrains de sports et pelouses, ainsi que les feuilles, sont compostées par un agriculteur pour être valorisées en fumure organique. Lors de coupes d'entretien ou d'abattage, l'intégralité de l'arbre part en paillage dans les massifs de la commune, les grosses branches et troncs sont valorisés en bois bûche. Les efforts à faire par la commune portent sur la recherche de valorisation pour les petites branches et les restes de désherbage manuel qui, aujourd'hui, partent en déchèterie.



Selon Terhao, la commune est déjà bien avancée dans la gestion durable de ses espaces

Il y a cependant des pistes d'amélioration pour viser le « zéro apport » en déchèterie et utiliser cette matière comme une ressource qui vise un modèle de recyclage le plus possible sur place, pour limiter les coûts (agents, transport...).

Outils de pilotage

- Renforcer le volet éco-conception dans les cahiers des charges, dès que l'on réalise un aménagement urbain
- Mettre en place un registre d'exportation des déchets végétaux (nombre de trajets, type de déchets)

Matériel

- Acquérir un broyeur adapté aux petites branches

Expérimenter de nouvelles pratiques

- Réaliser des paillis de feuilles mortes autour de l'orme près de l'école Yves Coppens
- Mettre à disposition des particuliers des feuilles broyées (jardins partagés, familiaux...)
- Fabriquer du terreau de feuilles, créer des jardinières de feuilles
- Expérimenter le mulching sur les terrains de sports en herbe

Sans attendre, la commune a investi dans une tondeuse « TRIMAX » de grande largeur attelée au tracteur, pour réaliser un mulching sur les terrains de sports. Cela permet non seulement un gain de temps considérable (pas de ramassage), mais la technique permet un broyage très fin de l'herbe, offrant un engrais vert naturel aux pelouses sportives.

Quelques exemples...

1- Installer autour de l'arbre un « cadre entourage »

Pour protéger les arbres remarquables du bourg, et interdire le piétinement autour des arbres afin de ne pas tasser le sol : mettre au pied un paillis de feuilles mortes apportant de la richesse organique.

2- Valoriser les feuilles mortes en sous-bois

En 2 ans, ce tas de feuilles va se décomposer pour créer un terreau réutilisable par le service des espaces verts (semis, repotage, repiquage).



Les actions en faveur de l'éclairage public

La commune est engagée dans un plan de sobriété énergétique qui consiste à réduire la consommation d'énergie par un usage approprié.

Concernant l'éclairage public, la consommation de l'année 2021 représente 148 MWh soit une dépense de 23 000 €. En lien avec le syndicat départemental, Morbihan Energies, la commune améliore son parc d'éclairage en jouant progressivement sur :

- la performance des ampoules avec le passage au led. Ainsi sur 2 100 points lumineux, 900 ont été remplacés par de la LED
- le pilotage et la programmation des plages horaires d'éclairage.

Dans sa réflexion, la commune prend en compte la nécessité de sécurité et de confort pour les citoyens, mais aussi les enjeux écologiques liés à la pollution lumineuse nuisible aux espèces animales nocturnes (exemple des lucioles, des chauves-souris,...). C'est aussi une question de santé humaine, il est régulièrement évoqué par les scientifiques les troubles du sommeil lié à une luminosité trop forte.

Les mesures prises pour limiter l'impact des coûts de l'énergie en 2022 sont conservés, avec notamment, la réduction des plages horaires de l'éclairage public sur tout le territoire de la commune, y compris les zones d'activités et les giratoires en entrées de bourg.



Les actions en faveur de la biodiversité

• Les essences mellifères

La commune dispose de 5 ruches depuis quelques années.

L'adjoint à la ruralité s'est formé et suit l'évolution de la production de miel, jusqu'à sa mise en pot. Afin de favoriser le miel local, la commune implante certaines prairies avec des essences mellifères qui représentent 1/3 des graines semées à la volée (7g/m²). Le mélange est composé de 34 fleurs différentes.



• La lutte contre les nuisibles

> Contre les frelons asiatiques



L'intercommunalité ne participe plus au financement de la destruction des frelons depuis 2 ans. La commune a pris le relais considérant qu'il ne fallait pas stopper cette action, véritable menace pour les abeilles, dont il se nourrit.

En 2022, sur le Morbihan, 2051 nids ont été détruits (chiffres FDGDON) dont 11 sur la commune de Grand-Champ.

> Contre les chenilles processionnaires

Dans les quartiers urbains, proche des aires de jeux, la commune poursuit la lutte contre les chenilles processionnaires par deux moyens :

- Avec une nacelle : coupe des branches contenant des nids,
- Le piège collier, ou par sac, qui empêche les chenilles de descendre.

La commune va tester l'installation de boîtes à mésanges (prédateur). Ce dossier est à l'étude.



> Contre les espèces dites envahissantes

La commune est également concernée par la renoué du Japon, avec une station proche du parking de la résidence Équilibre. Afin de les contenir et d'éviter son développement, elle installe des boucs.

Elle complète l'intervention par de la fauche et de l'exportation, les chèvres ont une préférence pour les jeunes pousces.



✓ Des espaces publics qualitatifs : les actions mises en œuvre

La propreté urbaine

Parce que le nettoyage de l'espace public répond à des enjeux de propreté et de salubrité, participe au maintien en bon état de ce patrimoine et contribue à la sécurité et au confort des usagers et des riverains, la commune de Grand-Champ est très présente sur le sujet.

Dorénavant, l'intervention se fait en interservices, la voirie et les espaces verts travaillent simultanément sur un même espace sous forme de chantier, afin de gagner en efficacité notamment pour les actions de propreté urbaine.

Dans cette configuration, sont traités en même temps, les massifs, les pieds de murs ou de trottoirs et la chaussée grâce à du matériel en propre, comme l'aspirateur de voirie auto tracté (le Glouton), notamment l'ensemble des places publiques.

La commune fait appel à un prestataire extérieur pour les interventions sur la chaussée. L'intervention est réalisée avec une balayeuse aspiratrice, à raison :

- D'une fois par mois sur les grands axes routiers,
- D'un passage tous les 3 mois sur les axes routiers secondaires (quartiers), découpage de la commune en 3 zones d'intervention.



Le mobilier urbain

Il est, pour le moment, peu présent sur la commune en hypercentre, car très lié au réaménagement des places et des maillages à venir.

Pour autant, au Village Intergénérationnel de Lanvaux, après une réflexion sur les besoins et afin de permettre la déambulation aux personnes en situation de handicap, du mobilier urbain fonctionnel a été disposé.



Dans le parc Ti Kreiz Ker, un chêne a été débité et fait office de bancs, toujours dans un esprit « nature en ville ».



La renaissance du camping

Située sur le site de l'ancien camping municipal à Kermorio, à côté de la piscine Aquagolfe, l'aire de « Camping de mon Village » séduit de plus en plus de touristes (en camping-car, van, caravane, vélo ou tente), depuis son ouverture en 2019.

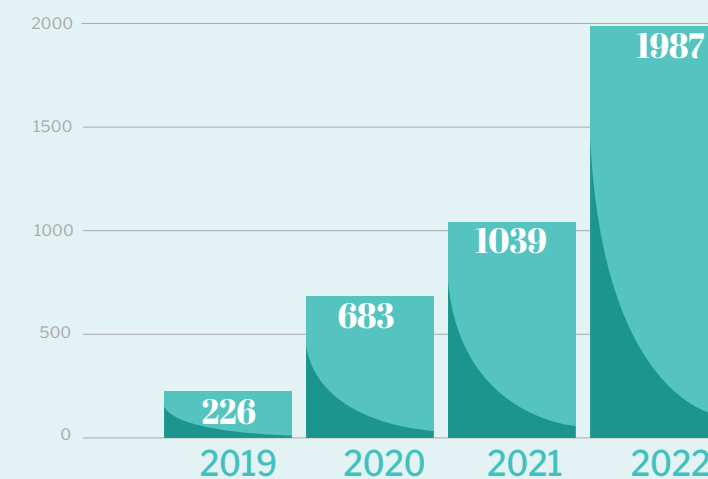


Pour répondre à la demande, la capacité d'accueil s'est étoffée, passant de 25 à 45 places. Initialement labellisée « Camping-Car Park », l'aire a très vite rejoint le nouveau réseau « Camping de mon Village », un concept qui correspond à la stratégie municipale en matière de tourisme rural et d'éco-tourisme. Cette offre répond aussi - et surtout - aux besoins actuels de la population qui recherche des sites conjuguant équipements fonctionnels (rangement des vélos, bloc sanitaires, aire équestre, accessibilité à toute heure), proximité du bourg et convivialité.

Les avis et commentaires sont unanimes sur la qualité de l'aire, naturelle, une ambiance arborée, un camping bien agencé et bien intégré dans la ville, à proximité des commerces et services.

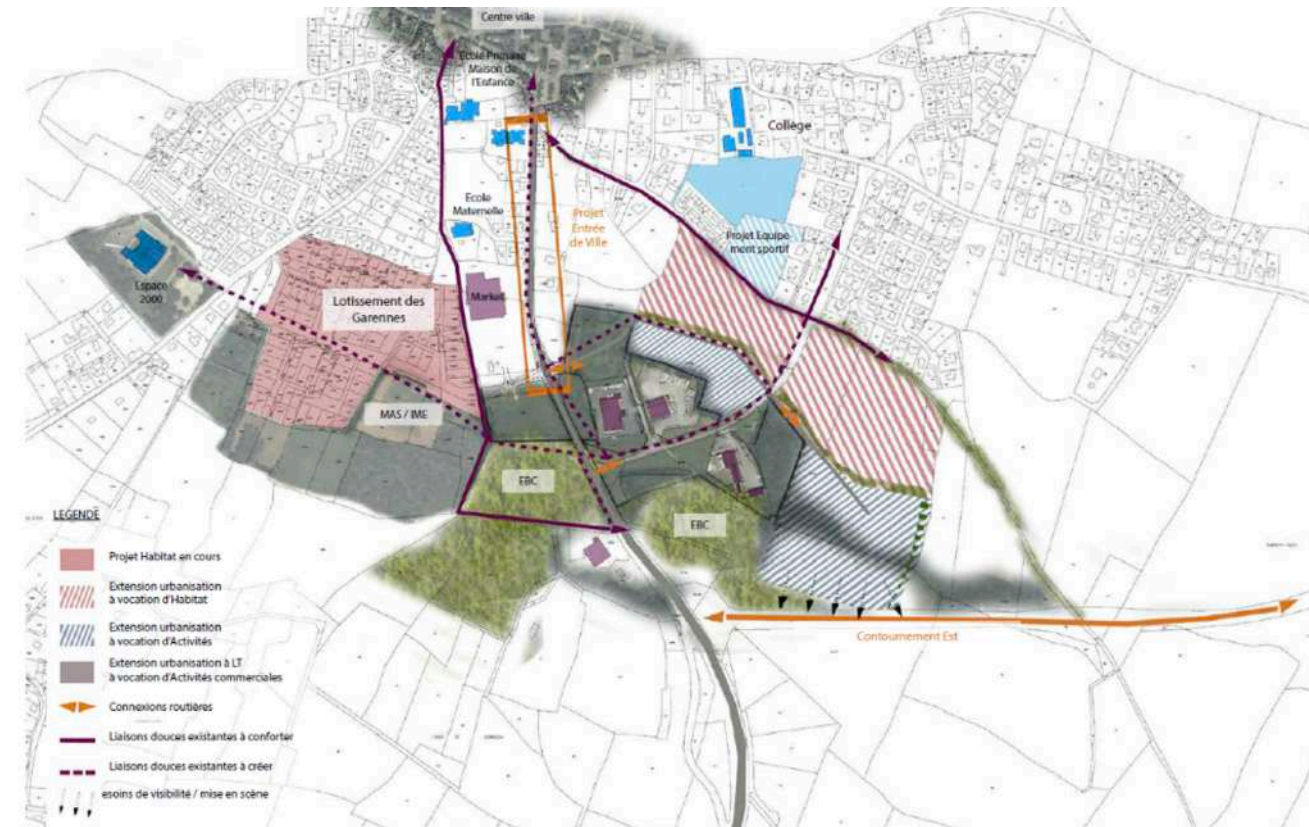
Un bilan (plus) que positif en 2022 :

- En 2022 : une augmentation de 96,1% du chiffre d'affaires par rapport à 2021 !
- Une fréquentation concentrée principalement sur la haute saison, de mai à septembre.
- Des avis favorables et encourageants : une note moyenne de 3,9/5 sur la plateforme de Camping-Car Park ... ce qui est supérieure à la moyenne du réseau !
- Plus de 93,3% des clients viennent du réseau Camping-Car Park, ayant déjà une carte PASS'ETAPES à leur arrivée.



Le quartier des Garennes

Ce quartier, situé en entrée de bourg (au sud), a vu les premières maisons se construire en 2018. Les derniers logements du bailleur social ont été livrés en début d'année 2023. Ainsi, 120 logements individuels et collectifs ont été créés dans un secteur où tout a été pensé pour conserver le patrimoine arboré, faciliter les déplacements doux et mettre en scène les espaces publics.



Le végétal est très présent, constitué de massifs, d'arbres et de noues engazonnées permettant l'infiltration des eaux pluviales. Ce quartier est directement connecté à la trame boisée qui ceinture le bourg dans sa partie sud.

L'ambiance végétale de l'opération est à caractère rustique en évitant les végétaux sophistiqués ou ornementaux, ceci afin de coller au mieux au paysage environnement, et à l'image rurale et préservée.



Chapitre 5


Proposition de circuit de visite

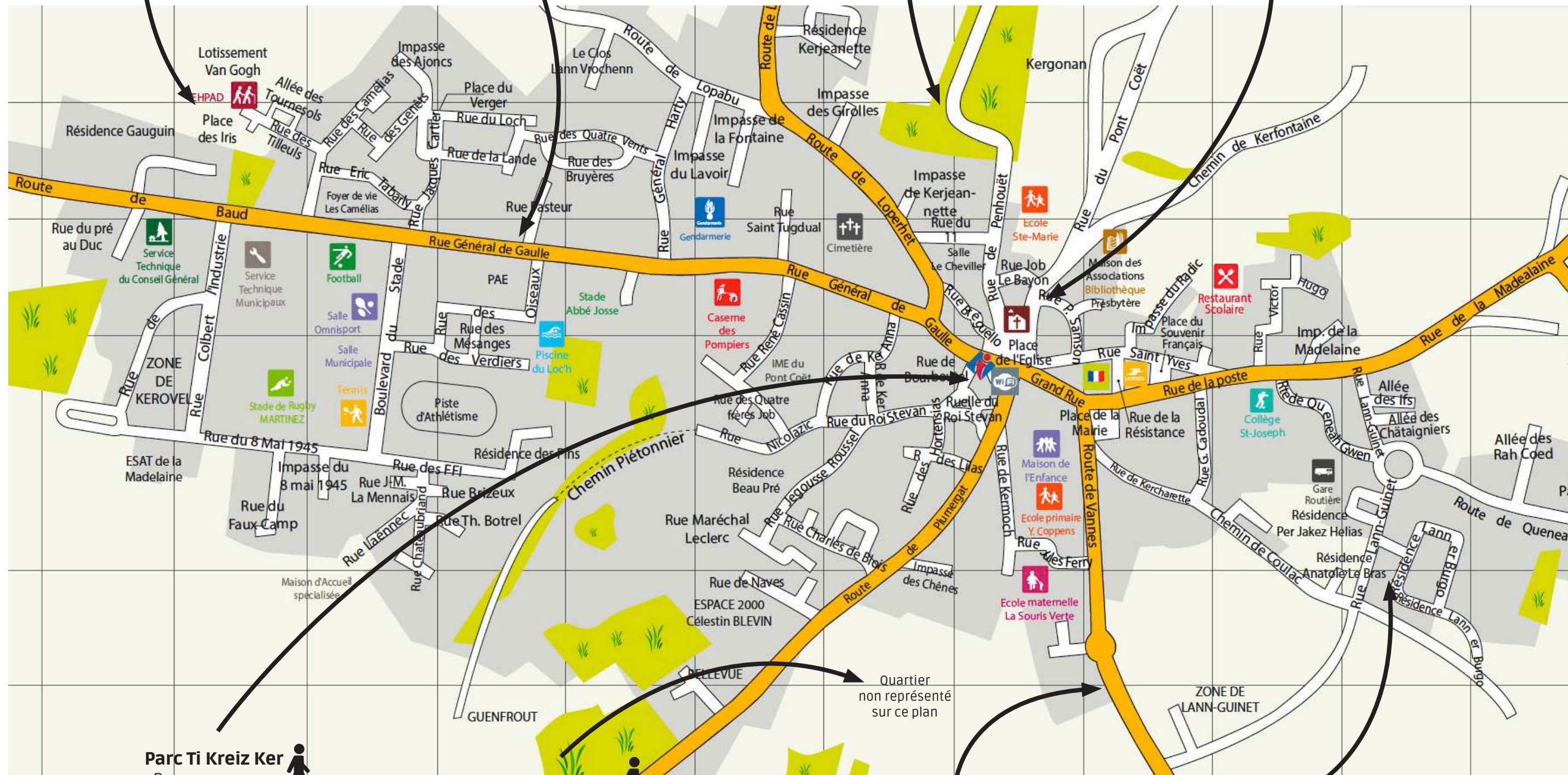


Route de Baud 
 . Chemin creux avec mur de pierres sèches derrière Ehpad / Lotissement Van Gogh


Rue Général de Gaulle - Route de Baud 
 . Alignement d'arbres
 . Complexe sportif
 . Camping de mon Village

Allée de Penhoët 
 . Alignement remarquable privé sur voie communale

Place de l'Église 
 . Place de l'Église
 . Rue Job Le Bayon via le cheminement Joseph Le Cheviller
 . Parking du 11 novembre



Parc Ti Kreiz Ker 
 . Parc
 . Potagers scolaires
 . Allée de vergers et fruitiers
 . Esplanade du bureau d'informations touristiques

Quartier Les Garennes 
 . Chemins creux
 . Prairie fleurie
 . Parc boisé
 . Richesse et densité du fleurissement

Route de Vannes 
 . Giratoire du Triskell
 . Cheminement sous bois via la passerelle vers Lann Guinet
 . Prairie fleurie

Lann Guinet 
 . Le QG : complexe sportif
 . Eco-pâturage
 . Pistes cyclables

GRAND- CHAMP*

Ce document
retrace les

évolutions depuis l'obtention
de sa 3^{ème} fleur en 2019.

Comme vous avez pu le voir, La commune
est en pleine mutation. Elle a fait preuve de
résilience suite aux évènements de ces 3 dernières
années qui bouleversent notre manière de voir
les choses. Les attentes sociétales ont évolué, les
alertes climatiques influent sur la réflexion des

élus: de ce que doit être la ville de demain.

Sur Grand-Champ, nos efforts seront de
consolider nos atouts autour de notre
trame boisée et bocagère, en
misant sur le champêtre !

Juin 2023

Oser voir Grand



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE